

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Jeudi 01 Juin 2023- Prix 20 DA <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°137 ■

Chronique Eco

**La dette publique :
Une menace pour les
Etats mais pas que ...**

P 16

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Mieux produire et anticiper les crises

Le niveau de notre production agricole, est en nette progression. Cela, n'implique en rien une protection alimentaire, si des paramètres exogènes ne sont pas pris en compte. Et s'est d'autant plus vrai, que nous subissons des changements climatiques, aptes à rendre caduques tous nos efforts en la matière, ainsi que les configurations géopolitiques mondiales, qui alliées à des positions de certains pays dans les questions environnementales. La sécurité alimentaire est devenue prioritaire, aussi bien du point de vue mondial que national.

P 3

COOPÉRATION
ALGÉRO-BRESILIENNE

**Signature
d'un protocole
d'entente entre
Sonatrach
et WEGSA**

Un protocole d'accord, visant le renforcement de la coopération entre Sonatrach et la société brésilienne WEG S A, a été signé hier mercredi au niveau du siège de la direction générale du groupe pétrolier.

P 3



CNAS

**Cinq millions
de nouveaux assurés
en 2023**

La Caisse nationale sociale des Travailleurs salariés (CNAS) a enregistré, au cours de 2023, cinq millions de nouveaux assurés, en portant le nombre de cotisants à 13 millions. Ceci a permis également la couverture sociale pour des ayants droit au nombre de 31 millions de citoyens.

P 5

PÉTROLE

**Le Brent baisse
à 73,56 dollars**

Après avoir lourdement chuté la veille au soir, les prix du pétrole poursuivaient leur repli mercredi. Attendant l'issue du débat sur le plafond de la dette américaine, les investisseurs demeuraient inquiets face à des données plus faibles que prévu pour l'activité manufacturière en Chine en mai et divisés quant à la perspective d'un statu quo de l'alliance Opep+ dimanche.

P 4

TRAFIC AUX FRONTIÈRES

Saisie de 70 quintaux de mélange d'or brut et de pierres

Onze éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par les forces de l'Armée nationale populaire lors de différentes opérations menées à travers le territoire national durant la période allant du 24 au 30 mai 2023. C'est ce qui ressort du communiqué du ministère de la Défense nationale. Ce résultat entre dans le cadre de la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste, mais aussi contre la criminalité organisée multiforme. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic en Algérie, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 78 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de quatre quintaux et 67 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, et saisi 181334 comprimés psychotropes, révèle la même source. Dans le même communiqué, on pouvait lire également, concernant la contrebande, que «des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Djanet et Tindouf, 265 individus et saisi 26 véhicules, 112 groupes électrogènes, 81 marteaux piqueurs, sept détecteurs de métaux, 70 quintaux de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite ».

Le ministère ajoute que « 33 autres individus ont été arrêtés en possession de deux pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, dix fusils de chasse, des quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 22 tonnes, en sus de 24 quintaux de tabacs » lors d'opérations distinctes à travers le territoire national.

De leurs côtés, les Garde-frontières ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie Nationale et des Douanes, des tentatives de contrebande de quantités de carburants s'élevant à 15258 litres à Tébessa, Souk Ahras et El-Tarf.

LANCEMENT DU 2E PRIX DES JEUNES PORTEURS DE PROJETS TOURISTIQUES

Contribuer à la promotion de la destination Algérie

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche a présidé, mardi, le lancement officiel du 2e Prix destiné aux jeunes porteurs d'idées et de projets innovants dans le domaine touristique.

Par R.E.

Le Prix « Fikra f'siyaha » s'inscrit dans le cadre du programme de coopération « Jil-SIYAHA » mené par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat et la Délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, consacrée aux jeunes entrepreneurs et porteurs d'idées de projets dans le domaine touristique, âgés entre 18 et 35 ans, et ce, dans les 58 wilayas. Le ministre du Tourisme a souligné, dans ce cadre, « l'importance » du lancement de ce Prix pour récompenser les jeunes porteurs d'idées créatives et les

meilleurs projets touristiques, notamment dans les domaines du tourisme écologique et de l'artisanat, en sus de la valorisation du patrimoine culturel. Il a, en outre, souhaité voir ces projets contribuer à la promotion de la destination touristique « Algérie » dans différentes régions du pays et donner une nouvelle impulsion au voyage dans ce pays.

Le ministre a, également, rappelé que le dernier délai pour présenter les projets participant à ce Prix a été fixé au 25 juillet, appelant les jeunes du pays à contribuer fortement au service et à la promotion du tourisme en Algérie, ainsi qu'à la création de la richesse économique locale.

Pour sa part, le président de la Délégation européenne en Algérie, M. Thomas Eckert, a affirmé que ce prix ambitieux visait essentiellement à engager les jeunes porteurs de projets innovants à promouvoir davantage la destination Algérie en présentant tous les circuits touristiques existants.

Le programme « Jil siyaha » s'articule autour de quatre axes : promouvoir la gouvernance touristique locale et mobiliser les jeunes pour devenir des acteurs du développement touristique local, consacrer des sessions de formation adaptées aux demandes des clients et créer de nouvelles activités touristiques selon les spécificités de chaque wilaya.

ALGÉRIE/DANEMARK

L'état des relations financières bilatérales examiné

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a reçu mardi au siège du ministère, l'ambassadrice du Royaume du Danemark en Algérie, Vanessa Vega Saenz, avec laquelle il a examiné l'état des relations économiques et financières bilatérales, ainsi que les voies et moyens à même de les consolider, indique un communiqué du ministère. Dans ce cadre, les deux parties se sont félicitées de la ratification de la Convention bilatérale en vue de

l'élimination de la double imposition, tout en soulignant que l'entrée en vigueur de cette Convention constituera "un signal fort" aux opérateurs économiques des deux pays pour stimuler leurs initiatives et doubler leurs efforts en vue de rehausser le niveau de la coopération économique bilatérale, souligne la même source. M. Faïd a également abordé avec son interlocutrice "les chantiers de réformes engagées par notre pays en vue de faire face aux défis de

développement économique et social", a fait savoir le ministère. Il a aussi fait part des mesures introduites par les pouvoirs publics pour l'amélioration de l'environnement lié à l'investissement et son écosystème, à l'effet de "renforcer sa stabilité, sa transparence, ainsi que les garanties offertes aux investisseurs y compris étrangers", ajoute la même source. Tout en saluant les efforts déployés par le Gouvernement algérien, l'ambassadrice danoise a exprimé

"l'intérêt porté par de nombreuses entreprises danoises pour le marché algérien et ses potentialités", selon le document.

Enfin, les deux parties ont convenu "d'intensifier les échanges et les rencontres entre opérateurs des deux pays en vue d'explorer les domaines d'intérêt commun et de travailler de concert pour renforcer et diversifier la coopération bilatérale".

R.E.

POUR NON-RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION

Saisie à Sétif de plus de 3 tonnes de colorants alimentaires

Les éléments de la 8ème sûreté urbaine de Sétif, accompagnés d'agents spécialisés de la sûreté de wilaya, ont procédé à la saisie de 3,4 tonnes de colorants et d'arômes alimentaires destinés à la fabrication de confiserie, leur propriétaire "n'ayant pas respecté les textes réglementant cette activité", a-t-on appris, mardi, de ce corps constitué. Dans une déclaration à l'APS, l'officier responsable de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya, le commissaire de police Abdelouahab Aïssani, a précisé que cette opération "s'inscrit dans le cadre de la protection des consommateurs afin de les prémunir des pratiques pouvant mettre en danger leur santé".

Il a également fait savoir que la marchandise saisie est d'une valeur estimée à 900.000 DA.

M. Aïssani a ajouté l'opération policière a été menée à bien grâce au travail de prévention effectué par les éléments de la 8ème sûreté urbaine qui s'attèlent, au même titre que leurs collègues des autres arrondissements, à veiller à la conformité des produits alimentaires proposés à la vente et à s'assurer que les denrées en question obéissent aux conditions d'hygiène. Le même officier a également indiqué que des infractions ont été constatées à l'intérieur d'un atelier dont le propriétaire exerce une activité différente de celle portée sur le registre du commerce.

Le contrevenant produit également des denrées alimentaires sans étiquetage, dans un espace ne répondant à aucune des conditions minimales nécessaires.

La quantité saisie a été détruite, après l'élaboration et la transmission aux autorités judiciaires compétentes, d'un dossier pénal contre la personne incriminée, a-t-on ajouté de même source.

INSTITUT FRANCOPHONE DE RÉGULATION FINANCIÈRE (IFREFI)

La COSOB participe à la 21^{ème} réunion à Tunis

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de bourse, en sa qualité d'autorité de régulation du marché financier, participe depuis ce mercredi à la vingt et unième réunion annuelle de l'Institut francophone de régulation financière -IFREFI-, qui se tient à Tunis, du 31 mai au 02 juin 2023.

Cette rencontre, indique la Cosob dans un communiqué, verra l'organisation d'un colloque international sur le thème "Qualité de l'information financière : enjeux pour les sociétés, nécessité pour l'investisseur" avec, outre le Président de l'Organisation internationale des commissions de valeurs- OICV- la participation de nombreux experts internationaux du domaine financier. La participation de la COSOB à cet événement est l'occasion d'échanger des expériences et des connaissances dans ce domaine.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Edité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
30, Rue Mehdi Ibn Toumert Bologhine
Ibn Ziri Alger

Siège de la rédaction
03, Rue Ali Boumendjel
Square Port Said, Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com
ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

Pour toute publicité, s'adresser à l'Agence Nationale
de Communication d'Édition et de Publicité «ANEP» ALGER:

PUBLICITÉ 1, avenue Pasteur
email: agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

Tél. : (021) 71.16.64 - 73.71.28

Fax : (021) 73.95.59

(021) 73.99.19

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Mieux produire et anticiper les crises

Le niveau de notre production agricole, est en nette progression. Cela, n'implique en rien une protection alimentaire, si des paramètres exogènes ne sont pas pris en compte. Et s'est d'autant plus vrai, que nous subissons des changements climatiques, aptes à rendre caduques tous nos efforts en la matière, ainsi que les configurations géopolitiques mondiales, qui alliées à des positions de certains pays dans les questions environnementales. La sécurité alimentaire est devenue prioritaire, aussi bien du point de vue mondial que national.

Par Réda Hadi

L'avis du professeur Ali Daoudi agroéconomiste et enseignant-chercheur à l'École supérieure d'agronomie, qui s'est exprimé chez nos confrères, est partagé par nombre de spécialistes, tant agronomes qu'économistes. En effet, celui-ci assure qu'il faut anticiper les crises à venir pour assurer notre sécurité alimentaire. Pour l'expert la sécurité alimentaire est l'un des défis majeurs de notre siècle. Selon lui, le changement climatique, les bouleversements géopolitiques, les pandémies et la tendance des plus gros producteurs à réduire l'utilisation de produits chimiques dans l'agriculture menacent de perturber considérablement le marché mondial. Effectivement en matière d'appro-

visionnement de pesticides et de fongicides, l'Algérie est dépendante de ses approvisionnements à partir de l'Europe. Or cette union va interdire totalement la production de ces produits au plus tard en 2030. Et ceci impactera obligatoirement notre manière de produire. Le professeur insiste sur la nécessité de placer la sécurité alimentaire au cœur des stratégies de développement national. «La sécurité alimentaire consiste à se donner les moyens de produire, de stocker et de stabiliser l'approvisionnement dans le temps», explique-t-il, tout en appelant à surveiller le bon fonctionnement du secteur agricole et à anticiper les crises. Et d'expliquer que ce n'est pas la 1^{ère} crise que nous connaissons, et on ne peut y faire face qu'en constituant des stocks pour les mois à venir. Pour lui, la question de la sécurité alimentaire ne peut

pas se résumer à la simple question de rendement, même si cela est important. De nos jours, on s'aperçoit que produire est susceptible d'être menacé par un ensemble de paramètres, que l'on doit prendre en considération. Tant en amont qu'en aval. Convaincu que l'agriculture constitue un atout de puissance pour les nations, M Daoudi recommande le renforcement des connaissances agricoles afin de mieux maîtriser les phénomènes climatiques, en impliquant les agriculteurs qui sont les véritables acteurs du secteur. Il suggère également de leur apporter un soutien financier permanent pour les aider à faire face aux aléas climatiques. Mme T Sihem, ingénieur agronome estime quant à elle que les facteurs de l'insécurité alimentaire sont multiples. Les conflits, le changement climatique, le manque d'accès à l'eau potable, la

pauvreté liée aux chocs économiques et aux inégalités ainsi que des mauvaises politiques agricoles et alimentaires. En ce qui concerne l'Algérie, cette agronome, préconise plus de formation de nos agriculteurs, aux dernières techniques agricoles. Pour elle, les changements climatiques participent eux-aussi à la destruction des surfaces agricoles. Les sécheresses, les inondations, les invasions de criquets, les tempêtes, détruisent les cultures et menacent l'agriculture. Dans ce contexte, pour elle, un plan de résilience agricole et alimentaire ne serait pas fortuit, pour préserver la sécurité alimentaire. Et ce par des mesures agricoles qui doivent permettre aux acteurs économiques des filières agricoles, agroalimentaires et forestières de faire face aux surenchérissements des engrais, énergies, alimentations animales.

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

Un nouveau mode de gestion dès juillet prochain

Le directeur adjoint des prévisions et des évaluations des performances au ministère des finances, Sofiane Aouchar, a déclaré que la direction générale des impôts, en tant que nerf moteur du budget de l'État, s'est lancée dans un processus de modernisation à grande échelle. Ce responsable a ajouté, lors de son passage à la radio nationale, que la direction vise à restructurer ses différents services à travers la création d'organismes modernes. Outre la simplification de ses démarches administratives et l'amélioration de la qualité du service rendu au service public, notamment celles liées à la numérisation, un nouveau mode de gestion sera opérationnel dès le 1^{er} juillet prochain. L'intervenant a expliqué que les facteurs qui ont conduit la direction générale des impôts à adopter cette nouvelle approche de la réforme budgétaire, sont le désir d'une ges-

tion meilleure et rationnelle des deniers publics. En plus de fixer des objectifs en fonction des priorités stratégiques pour améliorer les taxes et les frais. « Toutes les administrations publiques doivent mettre en place un système efficace de mesure de la performance. Ce système est préparé en définissant les objectifs stratégiques et opérationnels. En attribuant des indicateurs de performance aux différents objectifs, en adoptant des sous-programmes, ainsi que des activités et sous-activités», détaille-t-il, en soulignant que les responsables du programme, ainsi que les responsables des activités sont concernés par la conclusion de contrats d'efficacité. Il a également indiqué que la direction générale des impôts va assister, à partir du 1^{er} juillet, à un changement radical du mode de gestion, en passant à un système de gouvernance basé sur l'efficacité et l'atteinte des

objectifs. Dans un premier temps, les activités des services de base de la direction des impôts seront évaluées au second semestre 2023. Le sous-directeur des prévisions et des évaluations de performance au ministère des finances, a ajouté que le ministère déploie de grands efforts pour accompagner tous les acteurs dans ce domaine. Leur permettre d'appréhender les nouvelles procédures et outils de gestion, prévus par la loi organique, relative aux lois de finances. Le ministère des finances a programmé une série d'exercices pilotes liés à la préparation des budgets-programmes. Il est à rappeler qu'une série d'indicateurs ont été élaborés lors de la conférence annuelle des cadres dirigeants de l'administration fiscale, afin d'améliorer les performances de cette structure et renforcer ses capacités.

Par Slimane T.

COOPÉRATION ALGÉRO-BRÉSILIENNE

Signature d'un protocole d'entente entre Sonatrach et WEGSA

Un protocole d'accord, visant le renforcement de la coopération entre Sonatrach et la société brésilienne WEG S.A, a été signé hier mercredi au niveau du siège de la direction générale du groupe pétrolier. Ce Protocole a été signé par Mohamed Slimani, Vice -Président de l'activité exploration et production de Sonatrach, et Harry Schmelzer Jr. Président-Directeur Général du Groupe WEG S.A, en présence de Mohamed Arkab, Ministre de l'Énergie et des Mines, Toufik Hakkar, Président-Directeur Général de Sonatrach et son excellence l'ambassadeur du Brésil en Algérie, Flavio Marega.

Cette coopération favorisera les perspectives d'échange d'expertise et d'expérience, en matière d'amélioration des performances et de maîtrise technologique des installations de Sonatrach, à travers une vision de partenariat gagnant-gagnant. La mise en place de ce Protocole d'entente avec WEG S.A, l'un des plus importants fournisseurs de moteurs électriques dans le monde, s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement et de modernisation des installations de Sonatrach, par l'identification des meilleures technologies permettant l'amélioration de l'efficacité énergé-

tique des installations de Sonatrach, la digitalisation et la maintenance des équipements électriques. A travers cette collaboration, Sonatrach vise également, à mettre en œuvre l'un de ses engagements lié à la politique de promotion du contenu local et de l'intégration nationale, à savoir «la contribution au développement des capacités nationales en matière de maîtrise technologique dans les métiers de Sonatrach, à travers la collaboration avec les partenaires étrangers ». Sonatrach et WEG S.A procéderont à l'évaluation économique de la réalisation d'une structure de fabrication et de

CONSEIL DE LA NATION

Mission de la commission de l'équipement et du développement local à Oran

Une mission d'information temporaire relevant de la Commission de l'équipement et de développement local du Conseil de la nation a entamé mardi une visite à la wilaya d'Oran pour s'enquérir des projets de développement dans plusieurs secteurs. Au début de la visite, le chef de la Commission, Saïd Saïdi, a présidé une séance de travail au siège de la wilaya avec des représentants de l'exécutif local et de l'Assemblée populaire de wilaya, au cours de laquelle il a fait une présentation sur la situation du développement dans la capitale de l'Ouest algérien, les projets structurants en cours de réalisation et les besoins futurs de la wilaya d'Oran pour concrétiser la vision des pouvoirs publics pour la transformer en un pôle régional important et une locomotive de développement dans l'Ouest du pays. Les membres de la Commission de l'équipement et de développement local du Conseil de la nation ont visité le chantier du projet de route reliant le port d'Oran à l'autoroute Est-Ouest, ainsi que le port d'Oran, qui a bénéficié d'importantes opérations d'extension, notamment un nouveau terminal à conteneurs qui permet le traitement de 500.000 conteneurs par an. Le port d'Oran a également bénéficié de travaux de réalisation d'un nouveau poste à quai permettant l'accueil de navires de gros tonnage.

Dans une déclaration à la presse, au cours de la première journée de cette visite, Saïd Saïdi a indiqué que "les préoccupations des responsables locaux et des élus concernant divers projets, notamment la route reliant le port d'Oran à l'autoroute Est-Ouest, seront transmises aux hautes autorités", affirmant qu'ils veilleront à leur prise en charge "dans les plus brefs délais".

Pour sa part, le rapporteur de la Commission, Kouraichi Abdelkrim, a souligné que la mission d'information examinera, au cours de cette visite de deux jours, un certain nombre de projets de développement liés aux secteurs des transports, de l'équipement, des travaux publics, de l'habitat et des ressources en eau et préparera, au terme de la visite un rapport général qui sera transmis au président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, qui le remettra à son tour aux hautes autorités exécutives.

Le programme de cette mission d'information temporaire du Conseil de la nation dans la wilaya d'Oran se poursuivra mercredi avec la visite d'autres projets de développement, à l'instar de l'aéroport international d'Oran Ahmed Ben Bella et la nouvelle zone industrielle de Tafraoui, entre autres.

TIPASA/INTEMPÉRIES

Réception de 4 bus de transport scolaire

Quatre bus de transport scolaire ont été réceptionnés mercredi par les services de la wilaya de Tipasa, au profit des écoliers habitant dans les régions affectées par les récentes intempéries, a-t-on appris des services de la wilaya.

Prise en charge par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, cette opération s'inscrit dans le cadre des mesures d'urgence décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du Conseil ministériel de dimanche dernier.

Le président de la République avait ordonné, notamment, l'affectation d'une enveloppe de 10 milliards de DA pour la prise en charge des pertes occasionnées par les intempéries ayant touché, dernièrement, nombre de régions du pays.

Les quatre bus seront destinés au renforcement du transport scolaire dans les communes de Fouka, Bouharoune, Khemisti et Bou Ismail, notamment pour le transport des élèves habitant les zones difficiles d'accès en raison des boues accumulées, au même titre que ceux dont les familles ont bénéficié, hier mardi, de nouveaux logements dans le cadre de ces mêmes mesures, selon la même source.

A noter que le wali de Tipasa a supervisé, hier mardi, le relogement de 122 familles dont les habitations se sont totalement effondrées à la suite des récentes inondations ayant touché les communes de Fouka (56 familles), Khemisti (37 familles), Bou Ismail (24 familles), Koléa (4 familles) et Bouhroune (une famille). Les nouveaux logements sont répartis à travers sept sites des communes de Khemisti, Bouharoune et Fouka. Les pluies diluviennes enregistrées, dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, dans les communes de la partie-Est de Tipasa, avec des quantités d'eau estimées entre 100 et 160 mm, ont causé la mort de l'enfant Mohamed Raouf Bouazza (9 ans) à Khemisti.

CNEP

120 milliards de DA de paiements électroniques

La banque CNEP-Banque est sur la voie de la numérisation dans le but de parvenir à l'inclusion financière, car la valeur des transactions effectuées via les terminaux de paiement électronique l'année dernière s'élevait à environ 120 milliards de DA, contre environ 72 milliards de DZD en 2021 (+39%). Cette augmentation est due au transfert des appareils de paiement électronique de la banque de 874 en 2021 à 1991 en 2022, alors que le nombre de transactions réalisées via ces bornes a atteint 24 912, contre 8 559 en 2021.

La banque a également distribué plus de 122 000 cartes bancaires l'an dernier, portant le nombre total à 1,5 million de cartes, tandis que 7 nouveaux distributeurs et guichets automatiques sont entrés en service, portant leur nombre à 181. Quant au nombre de retraits de ces distributeurs et guichets, il est passé d'environ 1,8 million d'opérations, d'une valeur d'environ 26 milliards de DA en 2021, à environ 2,2 millions d'opérations, d'une valeur d'environ 30 milliards de DA en 2022.

En 2022, la banque a ouvert quatre nou-

veaux espaces numériques automatisés, portant leur nombre total à 20 à la fin de l'année, et a ouvert trois autres espaces au cours du premier trimestre 2023. Par ailleurs, la banque a fait savoir que la finance islamique a drainé plus de 90 milliards de DZD en 2022 contre plus de 70 milliards de DZD en 2021 (+21%). Quant aux fonds déposés dans le cadre du reste des produits bancaires islamiques, ils sont passés de 1,6 milliard de DA en 2021 à plus de 1,3 milliard de DA en 2022. Cela est dû à l'augmentation du portefeuille de comptes clients islamiques de 3 582

comptes en 2021 à 7 210 comptes en 2022 (+ 50 %), avec une augmentation du pourcentage de transferts de dépôts islamiques de 22 % à 60 %. Les données de la banque indiquent que le nombre de dossiers de finance islamique acceptés a atteint 342 dossiers l'an dernier, d'une valeur de 1,8 milliard de DA, contre 68 dossiers en 2021, d'une valeur de 360 millions de DA. La banque compte 81 réseaux bancaires islamiques répartis dans 44 wilayas, contre 48 réseaux en 2021.

Synthèse R E

PÉTROLE

Le Brent baisse à 73,56 dollars

Après avoir lourdement chuté la veille au soir, les prix du pétrole poursuivaient leur repli mercredi. Attendant l'issue du débat sur le plafond de la dette américaine, les investisseurs demeuraient inquiets face à des données plus faibles que prévu pour l'activité manufacturière en Chine en mai et divisés quant à la perspective d'un statu quo de l'alliance Opep+ dimanche.

Par S R/Agence

Peu avant 08h00 mercredi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet se négociait à 73,56 dollars, en baisse de 0,21%, après avoir plongé mardi soir de 4,58% à 73,54 dollars. En l'espace d'une semaine, il affiche désormais un repli de 6,4%, le tassement sur un mois atteignant lui 7,5% et sur un an 35,40%.

Quant aux 159 litres de West West Texas Intermediate (WTI) américain de même échéance, ils demeuraient quasiment (+0,04%) stables à 69,49 dollars, après avoir dégringolé la veille au soir de 4,41% à 69,46 dollars.

"Le scénario de hausse sur lequel s'appuyait le marché était celui d'un rebond de la demande chinoise et d'une offre russe qui dégringole", rappelle Eli Rubin, d'EBW Analytics Group, interrogé par l'AFP. "Mais d'un côté comme de l'autre, il a du plomb dans l'aile."

Par ailleurs, les investisseurs attendent aussi la prochaine réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés (Opep+) prévue dimanche, pour un éventuel ajustement de leur niveau de production. Deux scénarios probables sont prévus, selon l'expert Francis Perrin, Directeur de recherche à l'IRIS. Il s'agit, en effet, de la maintenir les mêmes quotas de production actuels ou une nouvelle baisse de la production pétrolière des pays OPEP+.

Parmi ces deux scénarios, le premier est un peu plus probable que le second, dira-t-il l'expert français dans un entre-

tien accordé au journal électronique « La Patrie News ». Certes, les prix du brut ne sont pas très élevés. « Le 31 mai en début de matinée à Londres, le Brent était entre \$73 et 74 par baril. De plus, les tendances baissières restent fortes. Elles sont principalement liées aux inquiétudes sur l'évolution de la situation économique mondiale. Les plus récents indices économiques chinois ne sont d'ailleurs pas enthousiasmants. Et la Russie continue à exporter beaucoup de brut et de produits raffinés.

À l'inverse, l'économie américaine se porte plutôt bien; la Maison Blanche et le président de la Chambre des Représentants viennent de trouver un accord sur le plafond de la dette fédérale des Etats-Unis; l'OPEP+ avait déjà annoncé une réduction de sa production (de 2 millions de barils par jour - Mb/j) qui s'applique sur la période allant de novembre 2022 à la fin 2023; et huit pays OPEP+ ont décidé en avril 2023 des réductions volontaires supplémentaires totalisant 1,16 Mb/j à partir de mai et jusqu'à la fin 2023.

Vers une hausse des prix à 80 dollars/b Comme la demande pétrolière mondiale continue à augmenter, il y a un risque d'insuffisance de l'offre par rapport à la demande au cours du second semestre de cette année. Le statu quo est donc plus vraisemblable mais pas certain», explique-t-il.

Du fait des pressions baissières évoquées ci-dessus, « on ne peut pas exclure dans le court terme une chute des prix du pétrole. Ceux-ci ont d'ailleurs pas mal

baissé dans les derniers mois. Rappelons que, le 14 avril, le prix du Brent était proche de \$86 par baril. Par contre, les fondamentaux du marché ne permettent pas de dire qu'il y a vraiment péril en la demeure pour les producteurs et exportateurs de pétrole. En 2023 en effet, la croissance de la demande pétrolière mondiale devrait être supérieure à celle de l'offre, ce qui pourrait contribuer à pousser les prix de l'or noir à la hausse. Les conséquences de la guerre en Ukraine vont dans le même sens. Cette année, notamment au second semestre, le rapport de force entre producteurs et consommateurs de pétrole est plutôt à l'avantage des premiers. N'oublions pas que la consommation pétrolière va battre en 2023 son record qui remonte à 2019», ajoute-t-il.

Questionné sur quel baril aurons-nous d'ici fin 2023, l'analyste s'attend à un baril à 80 dollars. « Si l'on en reste aux fondamentaux du marché pétrolier, le probable déséquilibre entre l'offre et la demande mondiale au second semestre sera un facteur haussier important. La décision que l'OPEP+ annoncera dans quelques jours pèsera aussi sur les cours du brut. Sans oublier l'évolution de l'économie mondiale dans les mois qui viennent. On ne connaît pas encore le deuxième élément de ce cocktail mais disons que la probabilité d'une hausse des prix du pétrole vers 80 dollars/baril ou plus dans les mois qui viennent est plus grande que le scénario inverse. Mais restons prudents. Une seule chose est certaine : les cours de l'or noir n'ont pas fini de nous surprendre », conclut-il.

GAZ NATUREL

Une baisse de la demande européenne pèse sur les perspectives de revenus de certains pays en Afrique

Pour beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne, le gaz naturel constitue un relais de croissance et l'espoir de générer encore plus de revenus pour financer les priorités budgétaires. Mais encore faudrait-il que les principaux consommateurs soient prêts à payer les prix forts.

La demande de gaz naturel pour la production d'électricité et l'industrie continue d'être modérée en Europe, ce qui a fait chuter les prix de cette matière première ces huit dernières semaines. C'est la plus longue série de perte hebdomadaire depuis plus de 6 ans, selon des données de marché

consultées par l'Agence Ecofin. Si cette tendance se poursuit et que la demande reste faible, des pays africains tels que le Sénégal, le Ghana, le Mozambique, le Cameroun, la Guinée équatoriale et le Nigeria, qui ont trouvé dans la production et l'exportation de gaz naturel un relais de croissance de leurs produits intérieurs bruts risqueraient de faire face à des déséquilibres budgétaires. Le secteur du GNL (gaz naturel liquéfié), en particulier au Mozambique, en Guinée équatoriale et au Sénégal, a connu une croissance significative ces dernières années, avec des investissements importants dans

l'exploration et la production de gaz. Une réduction des exportations de GNL vers l'Europe pourrait remettre en question la rentabilité de ces projets et ralentir le développement de ces pays. Cependant, il convient de noter que la situation est en constante évolution et que d'autres facteurs peuvent influencer les prix du gaz naturel en Europe. Par exemple, une augmentation de la demande en été due à des vagues de chaleur et des vitesses de vent faibles pourrait inverser la tendance à la baisse des prix. De plus, une reprise de la demande asiatique de GNL pour-

rait également soutenir les prix en Europe.

Les pays africains concernés devront surveiller de près l'évolution du marché européen du gaz naturel et diversifier leurs économies, en développant d'autres secteurs et en renforçant leur intégration régionale. Une dépendance excessive vis-à-vis des exportations de gaz naturel peut rendre ces pays vulnérables aux fluctuations des prix mondiaux du gaz. Cette option nécessite des coûts et n'est abordée que très lentement par les pays concernés.

Agence

CNAS

Cinq millions de nouveaux assurés en 2023

La Caisse nationale sociale des Travailleurs salariés (CNAS) a enregistré, au cours de 2023, cinq millions de nouveaux assurés, en portant le nombre de cotisants à 13 millions. Ceci a permis également la couverture sociale pour des ayants droit au nombre de 31 millions de citoyens.

Par Sirine R

Le directeur général par intérim de la Caisse, Nadir Kouadria, a souligné que c'est la première fois qu'un tel nombre de nouveaux cotisants est enregistré dans une année. Le même responsable a attribué l'augmentation du nombre de nouveaux assurés à l'assurance-chômage, ainsi qu'à l'intégration de bénéficiaires de contrats de travail. Ces mécanismes ont un effet positif sur les rendements de la CNAS. D'abord, il y a l'augmentation du nombre d'assurés et l'augmentation du taux de la couverture sociale, détaille Kouadria. Par ailleurs, cette hausse du nombre de cotisants a été suivie par la hausse des dé-

penses. En effet, quelques 126 milliards de DA ont été déboursés durant les trois premiers mois de 2023, dont 86 milliards de DA pour le médicament. Depuis le début de l'année à ce mois de mai, les dépenses de la Cnass pour le médicament s'élèvent à 100 milliards de DA. Selon le DG par intérim de la CNAS, 20 millions d'ordonnances ont été prises en charge par la Caisse, via la carte Chifa. Il a noté qu'en 2022, 70 millions d'ordonnances médicales ont été remboursées par la Caisse. S'agissant de la prise en charge des malades chroniques, l'intervenant a indiqué que 63 milliards de DA des dépenses globales, jusqu'à présent, ont été consacrés pour cette catégorie d'assurés sociaux et

ayant droits. « Nous avons constaté l'augmentation du nombre de cas de maladies chroniques depuis le début de la pandémie Covid-19 », souligne-t-il. Outre l'augmentation du nombre de malades chroniques qui représente un lourd fardeau à supporter, la CNAS fait face à un autre sérieux problème, à savoir les congés de maladie et arrêts du travail. En 2022, quelque un million d'arrêts du travail recensés. Pour cette année, le responsable s'attend à atteindre le même nombre que l'année précédente. « Nous sommes sur la même moyenne de cas enregistré durant les premiers mois de 2022 », indique-t-il. Tout un dispositif a été mis en place pour la prise en charge des arrêts du travail justifiés et qu'un

contrôle rigoureux a été instauré afin de lutter contre les congés de maladie de complaisance qui pèse lourdement sur la trésorerie de la Caisse. Des milliards de DA sont déboursés annuellement à cet effet. Les responsables de la Cnass tablent sur la numérisation et la modernisation de son système d'information afin d'abord d'améliorer ses prestations et de réduire la « fraude », soit dans l'utilisation de la carte Chifa et également les congés de maladie, en optimisant ses dépenses. La Cnass encourage la contractualisation de ses assurés avec les médecins, dont 4000 sont déjà conventionnés, 35 cliniques cardiaques, 100 autres pour l'accouchement et plus de 200 autres cliques pour l'hémodialyse.

OBTENTION D'UNE "LICENCE START-UP"

Soutenance de la 1^{ère} thèse en Algérie à Khenchela

La soutenance d'une thèse de fin d'études pour l'obtention d'une licence Start-up", la première en Algérie, a eu lieu, mardi, au pôle universitaire Abdelhak Rafik Brerhi relevant de l'Université Abbas Laghrour de Khenchela. Les étudiants Oussama Ikken, Souhaïb Krira et Wiam Krira, de la Faculté des sciences et des technologies de l'Université de Khenchela, ont obtenu une licence Startup dans le cadre de l'arrêté ministériel n 1275 du 27 septembre 2022 portant sur le mécanisme "un diplôme, une Startup", après la mention d'excellence décernée par le jury, assortie d'une note de 18/20. Cette note est venue récompenser les efforts déployés par les trois étudiants dans l'élaboration de leur thèse qui sera couronnée par un projet de Start-up. "Barrière automatique intelligente utilisant la caméra pour lire les plaques minéralogiques des véhicules" est le titre de la thèse de fin d'études soutenue dans la grande

salle de conférences du pôle universitaire Abdelhak-Rafik Brerhi. Les étudiants ont défini, au cours de leur soutenance, les objectifs souhaités à travers le développement de ce projet, et présenté les mécanismes et les étapes les plus importants pour le mener à bien. La séance de soutenance à laquelle a assisté le recteur de l'Université de Khenchela, Abdelouahed Challa, a été présidée par le Pr. Abderrahim Siam, enseignant-chercheur en informatique. Elle a été marquée par la présence du directeur de l'entreprise "Sofamec" pour l'industrie plastique, Moussa Kabtane, du représentant du partenaire économique et membre du Comité national de coordination pour le suivi de l'innovation et des incubateurs d'entreprises universitaires, Tewfik Mazouz, et du directeur de l'incubateur d'entreprises de l'Université Abbas-Laghrour et du Dr Imad-Eddine Mesbah, pour la première fois parmi les membres

du jury, et du superviseur-rapporteur, M. Abdelali Boumaraf et son adjoint, M. Djemouai Mebarki. Les étudiants qui ont soutenu la thèse ont exprimé à l'APS, leur "grande joie et leur fierté d'avoir réussi à atteindre leur objectif, celui de figurer sur la première liste des étudiants ayant obtenu un diplôme universitaire dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté ministériel 1275". Pour sa part, le directeur de l'incubateur d'entreprises de l'Université a profité de l'occasion pour féliciter les étudiants pour leur "succès retentissant", avant de rappeler que la wilaya de Khenchela "a eu l'honneur d'être la première à mettre en œuvre l'arrêté ministériel 1275, qui a permis aux étudiants de tracer leur voie vers le succès en concrétisant leurs idées innovantes et en les transformant en projets qu'ils travailleront à réaliser sur le terrain à travers des Startups".

R E.

PROJETS COMMUNS EN AFRIQUE

Un partenariat algéro-tunisien dans l'entrepreneuriat

La ministre tunisienne de l'Équipement et de l'Habitat, Mme Sarra Zaafrani Zenzri, a reçu mardi dernier, l'ambassadeur d'Algérie, Azzouz Baallal, en présence d'un représentant du ministère des Affaires étrangères, de la migration et des Tunisiens à l'étranger, et de plusieurs cadres du ministère. Une occasion de souligner la profondeur et la solidité des relations de coopération existantes entre la Tunisie et l'Algérie et d'œuvrer à leur développement par l'activation d'accords de partenariat pour booster la coopération bilatérale dans l'intérêt des deux pays frères. La rencontre a également porté sur les moyens de développer davantage la coopération et les échanges d'expertise et d'expériences entre les deux pays dans les domaines de compétence du ministère de l'Équipement, de l'Habitat et des Équipe-

ments publics, outre d'encourager les bureaux d'études et d'entrepreneuriat tunisiens et algériens à réaliser des projets communs, aussi bien en Algérie et en Tunisie, que dans d'autres pays africains. A l'issue de l'entretien, les deux parties ont souligné la nécessité d'une plus grande coordination et de la tenue de séances de travail entre les services de l'Ambassade d'Algérie en Tunisie, les services du ministère des Affaires Étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, et les services compétents du ministère de l'Équipement et de l'Habitat pour mettre en œuvre les dispositions des accords entre les deux pays et les présenter pour ratification lors du prochain sommet conjoint tuniso-algérien. Cet entretien intervient quelques jours après la rencontre, à Alger en marge des travaux du Colloque international : « Ré-

duire le risque sismique : gouvernance et prospective », entre le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, et Sarra Zaafrani Zenzri. Une rencontre ayant permis d'examiner les moyens de renforcer la coopération bilatérale. Les deux ministres ont également passé en revue la coopération bilatérale dans le secteur de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, avec la ratification prochaine d'un accord de coopération entre les deux pays. Il a également été convenu, lors de cette rencontre, de créer deux groupes en vue d'échanger les expertises, le premier entre la Banque de l'Habitat (BH) de Tunisie et la Banque nationale de l'Habitat, et le deuxième en matière des lois relatives aux RPA.

R E.

ORGANISATION AFRICAINE DES ASSURANCES

Priorité à la coopération et la promotion de l'assurance agricole

L'Organisation africaine des assurances (OAA), dont la présidence est assurée depuis ce mercredi par l'Algérie, va œuvrer à densifier les échanges et la coopération interafricains et développer les produits d'assurance, notamment agricoles, a indiqué à Alger Cherif Benhabiles, vice président de l'OAA.

« La présidence de l'OAA est un défi pour l'Algérie. Elle intervient dans un contexte particulier. De ce fait, les priorités de la présidence algérienne sont la facilitation des échanges entre les pays africains et la consolidation de nos relations et nos expériences dans le domaine assurantiel », a déclaré à l'APS M. Benhabiles, à qui reviendra la présidence de cette organisation. Il s'exprimait en marge du deuxième jour des travaux de la 49^e conférence de l'OAA. Pour M. Benhabiles qui occupe jusqu'à la poste de Vice président de l'organisation, cette dernière œuvrera à mettre en place des systèmes à même de développer et de fournir des produits d'assurance compatibles avec les besoins, et surtout avec les capacités financières des exploitants agricoles africains, souvent aux revenus modestes.

« L'échange interafricain d'expériences et expertises doit être axé notamment sur les systèmes d'information. Il faut qu'il y ait des plateformes communes, ouvertes et accessibles pour l'échange d'informations entre les compagnies d'assurances des pays africains », a plaidé M. Benhabiles, également directeur général de la Caisse nationale de la mutualité agricole (CNMA).

Il a aussi mis en avant le bon déroulement des travaux de la conférence qui "est une réussite" puisque, a-t-il dit, elle a été marquée par une participation "record" avec 1.800 délégués venant de 70 pays. Le thème choisi, à savoir : "la contribution de l'assurance aux défis de la sécurité alimentaire en Afrique" a été "pertinent", ajoute M. Benhabiles, qui relève l'importance des propositions formulées lors des travaux, notamment celles ayant trait aux enjeux climatiques et les moyens à mettre en œuvre pour y faire face.

Interrogé sur les conclusions des réunions organiques tenues en marge de la conférence, notamment celle du Comité exécutif de l'OAA, M. Benhabiles a indiqué que cette instance a validé un plan stratégique à l'horizon 2025, qui appelle, entre autres, à une plus grande implication des pouvoirs publics pour "subventionner les assurances agricoles".

"Ce plan prévoit une action envers les gouvernements pour les appeler à aider et subventionner les assurances agricoles et donner toute l'attention à ce type de produits, car il constitue un des moyens les plus sûrs pour assurer la sécurité alimentaire, et pour le développement économique de manière générale", précise-t-il. Benhabiles remplacera le kényan Ben Kajwang qui est à la tête de l'OAA depuis 2022. Les travaux de la conférence d'Alger ont permis d'échanger des réflexions et expertises autour de plusieurs thématiques liées à l'assurance et son développement en Afrique, notamment le rôle de l'assurance en matière de sécurité alimentaire, ainsi que la promotion de la coopération interafricaine. La rencontre permettra d'élaborer une feuille de route pour défendre la position commune des membres de l'organisation, qui a pour but de promouvoir les intérêts stratégiques du secteur de l'assurance en Afrique.

R E.

OUM EL BOUAGHI

Relogement de 11 familles sinistrées suite aux dernières intempéries

Onze (11) familles dont les maisons ont été endommagées par les inondations provoquées par les précipitations enregistrées ces derniers jours dans la wilaya d'Oum El Bouaghi ont été relogées, mardi dans des appartements neufs de la cité 100 logements du chef-lieu de wilaya.

L'opération a été supervisée par le wali, Samir Nefla qui a donné également le coup d'envoi de l'opération de démolition des anciennes habitations sinistrées à la cité Youcef Khoudja de la ville d'Oum El Bouaghi.

Dans une déclaration à la presse sur site, le chef de l'exécutif local a affirmé que cette initiative de relogement de ces familles s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Le même responsable a fait état du recensement de 219 familles sinistrées dans plusieurs communes dont Ksar Sbihi, Bir Chouhada, Ouled Zouai, Souk Naamane, F'kirina et Dhalaâ, assurant que toutes ces communes ont bénéficié de programmes exceptionnels pour la restauration des habitations touchées en application des directives des autorités supérieures du pays relatives à la prise en charge de ces familles. Le wali a indiqué que les routes nationales (RN), les chemins de wilaya (CW) et les chemins communaux (CC) endommagés par les inondations seront entretenus et restaurés de même que les quartiers touchés et ce au titre de programmes exceptionnels.

TIPASA/INTEMPÉRIES

Entame du relogement de 122 familles sinistrées

Le relogement de 122 familles, dont les habitations se sont totalement effondrées à la suite des inondations ayant affecté dernièrement les communes de la partie Est de la wilaya de Tipasa, a été lancé mardi par les autorités locales, tandis que l'indemnisation des propriétaires des habitations partiellement endommagées se poursuivra durant la semaine en cours, selon le wali Aboubakr Seddik Boucetta.

C'est dans la commune de Khemisti que le wali de Tipasa a procédé au lancement du relogement des 122 familles sinistrées, en application des décisions prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du conseil des ministres dimanche, portant notamment affectation d'un montant de 10 milliards de DA à l'indemnisation des sinistrés. Ces familles, dont le relogement est en cours par l'Office national de promotion et de gestion immobilière (OPGI), relèvent de cinq communes touchées par les inondations, à savoir Fouka (56 familles), Khemisti (37 familles), Bou Ismail (24 familles), Koléa (4 familles) et Bouharoune (une famille).

"Elles seront relogées dans sept sites répartis à travers les com-

munes de Khemisti, Bouharoune et Fouka, et bénéficieront de couvertures, literies, et de divers équipements ménagers", a précisé M. Boucetta.

Parallèlement à l'opération de relogement en cours, des cellules de la direction de l'action sociale ont été mobilisées pour assurer un soutien psychologique aux familles, dont notamment les écoliers s'appêtant à passer les examens de Brevet de l'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat, a ajouté le chef de l'exécutif local.

Il a, aussi, signalé l'affectation de quatre bus, à partir de la semaine prochaine, pour le transport des élèves habitant dans des régions, où les routes et les rues sont toujours embochées.

S'agissant de l'indemnisation des propriétaires de logements partiellement endommagés, M. Boucetta a fait cas du recensement de 70 familles, selon un "bilan provisoire" des commissions techniques créées à cet effet.

Le Centre de contrôle technique des constructions (CTC), en charge de la classification des dommages subis par les

habitations en "rouge ou orange", accompagne ces commissions techniques.

Le montant des aides financières à accorder aux concernés sera fixé par la suite, et toute l'opération sera parachevée avant la fin de la semaine en cours, est-il souligné de même source. Le wali de Tipasa a réitéré, à l'occasion, les "efforts consentis par l'Etat pour réhabiliter les ports de pêche les plus affectés à Fouka, Bouharoune et Khemisti", parallèlement à l'entame, par les pêcheurs concernés, du dépôt des dossiers d'indemnisation de leurs pertes.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, et la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la Condition de la femme, Kaouthar Krikou, ont transmis, lundi, les condoléances du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la famille de l'enfant Bouazza Mohamed Raouf, décédé à Khemisti, suite à l'effondrement du mur d'un stade de proximité à cause des intempéries, rappelle-t-on.

IN GUEZZAM

Une étude pour la création d'une ZET en cours d'exécution

Une étude technique pour la création d'une zone d'expansion touristique (ZET) à In-Guezzam, est en cours d'exécution dans le but d'ouvrir de nouvelles opportunités d'accès au foncier aux investisseurs, a-t-on appris lundi de la direction locale du tourisme et de l'artisanat (DTA).

S'étendant sur une superficie de 20 hectares au niveau de la localité de "In-Aradigh", au chef-lieu de wilaya, cette future ZET qui devrait être intégrée prochainement dans le plan d'aménagement touristique, permettra une fois opérationnelle d'accueillir des investissements susceptibles de booster la dynamique touristique dans la région, a affirmé à l'APS le directeur du secteur, Mahdi Zidani.

La DTA a, à ce titre, s'engage à attirer les porteurs de projets et les opérateurs économiques concernés, appelés à contribuer

à l'exploitation des potentialités que recèle cette wilaya de l'extrême Sud du pays, en donnant ainsi un nouveau souffle à l'activité touristique et au développement local, a-t-il souligné.

Pour combler le déficit en matière de structures touristiques et améliorer les capacités d'accueil, deux hôtels retenus dans le cadre de l'investissement privé, d'une capacité de 45 et 116 lits, sont en cours de réalisation au chef-lieu de la wilaya, a ajouté M. Zidani.

S'agissant de l'artisanat, la wilaya d'In-Guezzam recense actuellement 340 artisans en plus de six associations activant dans différents métiers ayant pour

objectif de valoriser le patrimoine culturel, matériel et immatériel de la région, entre autres, l'artisanat, l'art culinaire, les costumes traditionnels et les bijoux targui en argent. La wilaya d'In Guezzam regorge aussi de plusieurs sites touristiques et surtout les peintures et les gravures rupestres de la préhistoire, dispersées dans le sud de l'Ahaggar et Erg "Kilian" à l'Est en passant par les localités de "Ezzoua" et "Tassili Tin Aghrou" à Tin-Zouatin à l'Ouest ainsi que la région In-Ghechlan. Il s'agit en outre de nombreux sites archéologiques en quête de valorisation, à l'instar d'"In Aradigh", "In-Toulouk" et "Bi-

routen", situés à quelques encablures de la ville.

Pour la promotion de la destination In-Guezzam, la DTA mise sur la société civile dont les associations, populations locales et guides touristiques, pour s'intégrer notamment dans les activités d'inventaire et de collecte d'informations historiques sur les sites archéologiques de la région. Le secteur s'attèle à garantir des opportunités intéressantes aux porteurs de projets touristiques désireux d'investir dans la wilaya, tout en contribuant à générer des emplois et à favoriser le développement de l'artisanat, a-t-on indiqué.

MILA

Production prévisionnelle de 590.000 quintaux de pomme de terre

La production de pomme de terre de saison, devrait atteindre au titre de l'actuelle saison agricole (2022/2023) près de 590 000 quintaux (qx) à Mila, a-t-on appris lundi du directeur des services agricoles, Soufiane Boudjaat.

La superficie réservée à la culture de la pomme de terre pour cette saison avoisine 1.470 hectares dont 30 hectares consacrée à la culture de semences, a indiqué à l'APS le même responsable en précisant que la majorité de ces terres est concentrée dans les communes du sud de la wilaya. Cette superficie dépasse l'objectif initial de

1.432 hectares réservés à la culture de la pomme de terre à la faveur de l'adhésion des agriculteurs à la démarche d'extension des terres consacrées à ce type de culture, selon le même cadre.

La récolte ainsi attendue dépassera la production de la saison précédente 2021/2022 qui était de 565.000 qx obtenus sur 1.260 hectares, a rappelé M. Boudjaat.

La bonne organisation de la filière et la disponibilité des ressources d'eau d'irrigation depuis des forages et au périmètre d'irrigation de Tlegghema s'étendant sur 4.447 hectares des communes du sud de la wilaya ont

encouragé un grand nombre d'agriculteurs à adopter cette activité, a noté le même cadre.

Le soutien et l'accompagnement technique des services agricoles ont également encouragé les producteurs et renforcé leur maîtrise des techniques de cette culture, a-t-il encore ajouté.

Durant la saison passée, 140.000 qx de la production de pomme de terre de Mila avaient été stockés dans le cadre du programme de régulation des produits de large consommation visant à en assurer la disponibilité tout au long de l'année à des prix abordables.

MÉDÉA

Mise en place de six pôles d'intervention contre les incendies de forêts

Six pôles d'intervention ont été mis en place à Médéa dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies de forêts dotés de moyens de lutte adéquats, a-t-on appris, lundi, auprès de la Conservation locale des forêts.

Selon le chef de service de protection du patrimoine forestier auprès de la Conservation des forêts de la wilaya de Médéa, Ahmed Salem, six (6) pôles d'intervention ont été ainsi mis en place à Médéa, Berrouaghia, Beni-Slimane, Ksar-el-Boukhari, Tablat et à Ain-Boucif couvrant chacun plusieurs communes exposées à des risques d'incendies de forêts ou de feux de récoltes. La mise en place de ces pôles d'intervention a pour but, a souligné le même responsable, de « mieux organiser et encadrer » les opérations de lutte anti-incendie, la maîtrise « rapide » des départs de feux » et « limiter » autant que possible des dégâts susceptibles d'être occasionnés par des incendies. Ce type d'organisation vise également à assurer une « meilleure coordination » entre les différentes parties impliquées dans la lutte contre les incendies de forêts, à savoir la Protection civile, les collectivités locales et les comités de riverains, a ajouté M.

Salem. Il a fait part, dans le même contexte, de la mise en place de pas moins de 49 brigades de riverains des zones forestières, dont la mission est d'appuyer en cas de besoins les équipes d'intervention de la Conservation des forêts et de la Protection civile qui sont appelées à intervenir sur des foyers d'incendies situés à proximité de leurs lieux d'habitation. Des actions préventives ont été menées au niveau des zones forestières de Médéa dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies de forêt qui sera opérationnel à partir du 1 juin, a-t-il rappelé. Outre les opérations de nettoyage des abords de routes et l'exécution de travaux de labours autour des champs de céréales, une soixantaine de kilomètres de pistes forestières ont été ouvertes et plusieurs points de ravitaillement d'eau ont été réalisés à l'intérieur des massifs forestiers, a précisé M. Salem. Pas moins de 23 brigades d'intervention composées de 230 agents et cadres forestiers sont mobilisées pour la campagne de lutte anti-incendie, auxquels s'ajoutent mille agents communaux et des dizaines d'engins, a-t-il conclu.

PRÉVISIONS POUR L'ÉCONOMIE RUSSE EN 2023

Des évolutions favorables mais des incertitudes persistantes

L'économie russe semble surmonter, en cette fin du 1er trimestre 2023 la plus grande part de l'effet des sanctions. Si des problèmes persistent, et se voient en particulièrement dans l'évolution de la productivité du travail, la dynamique de l'économie laisse penser que le 2ème trimestre devrait être caractérisé par le retour de la croissance, ne serait-ce que du fait de la présence d'un effet de base favorable.

Le chômage continuera de baisser et les revenus des ménages de progresser. Ceci conduit à estimer la croissance de l'économie, pour l'année 2023 au-dessus de 1% et, sans doute, autour de 1,5%.

Néanmoins, des incertitudes persistent quant aux différents facteurs susceptibles d'affecter la croissance pour 2023. Les principaux sont le rythme de croissance de la population employée et la vitesse à laquelle l'économie retrouvera son niveau de productivité d'avant les sanctions. Ces incertitudes affectent considérablement les prévisions que l'on peut faire aujourd'hui.

Évolution du PIB

Compte tenu de la forte croissance enregistrée au début de l'année 2022, les résultats de Janvier à Mars 2023 signalent une nette accélération de l'activité économique en Russie. Le fait que le 1er trimestre 2023 soit au niveau du 1er trimestre de 2022 indique un niveau d'activité qui était inattendu aussi tôt dans l'année. Sur la base de ce niveau, et compte tenu que les deux trimestres suivants ont été marqués par une récession non négligeable induite par les sanctions, on peut penser que la croissance en glissement va s'accélérer. Elle devrait atteindre les 3% au 2ème trimestre. Globalement, la croissance pour l'année 2023 devrait se situer entre 1,2% (chiffre indiqué par ailleurs par le Ministère du développement économique) et 1,8%, ce qui mettrait l'économie russe entre -1,7% et -1,1% de son niveau de 2021. La principale incertitude réside aujourd'hui sur le marché du travail. Si la population « en emploi » peut continuer à augmenter au rythme des derniers mois et atteindre, voire dépasser, le chiffre de 73,6 millions de travailleurs et si la productivité du travail continue de s'améliorer, on ne peut exclure que le chiffre de 1,8% soit lui-même dépassé. En effet, les sanctions avaient provoqué une baisse de la productivité apparente du travail de -3,1% au 2ème trimestre 2022. Or, la productivité apparente du travail n'a baissé que de -1,9% au premier trimestre de 2023 par rapport à 2021, ce qui implique qu'elle a augmenté en réalité par rapport à 2022. Il est donc crédible de penser qu'elle devrait se situer vers -0,5% en fin d'année 2023. Sous l'hypothèse que la population en emploi continue d'augmenter, cela indiquerait un retour à la fin 2023 au niveau de production de fin 2021 (voire au-delà), et un taux de croissance pour 2023 supérieur à 2%.

L'importance des incertitudes affectant les évolutions du PIB se retrouvent dans les écarts, du simple au double, qui affectent la prévision pour 2023.

La production industrielle

Les chiffres de la production industrielle sont ceux qui ont connu, au mois de mars, la progression la plus importante. Celle-ci est le fait de l'industrie manufacturière. Les résultats de l'industrie extractive sont, quant à eux, en recul, ce qui correspond à la fois aux réductions de production décidées par la Russie dans le cadre des négociations au sein du groupe OPEP+ et de prix du gaz et du pé-

trole relativement faibles. Néanmoins, les chiffres de l'industrie extractive doivent être pensés dans le cadre d'un effet de base extrêmement puissant. La croissance, en glissement, atteignait en mars 2022 +6,2%. Le chiffre de 2023, -3,6%, implique l'industrie extractive est encore en progrès par rapport à 2021.

Naturellement, c'est le chiffre de progression de l'industrie manufacturière, +6,3%, qui attire l'attention. Il convient ici de remettre ce chiffre dans son contexte. En février 2023, on était à -1,2%, mais par rapport à un mois de février 2022 où la croissance avait été de 6,2%. La progression par rapport à février 2021 était donc de 4,9%. Le chiffre de mars doit aussi être comparé à celui de mars 2022 : -0,7%. Cela donne une progression par rapport à mars 2021 de 5,5%. Le point intéressant, ici, est que la vitesse de progression par rapport au début de l'année 2021 s'accélère en mars. L'effet de base, marqué par le début de l'impact des sanctions sur l'industrie, n'explique donc pas tout, loin de là.

Ces résultats, calculés par rapport à la production du mois de mars 2022, se retrouvent dans les branches de consommation, comme l'industrie alimentaire (+5,5%), la fabrication de meubles (+11,9%) ou la maroquinerie (+6,7%), comme dans les branches desservant d'autres productions industrielles comme l'industrie du raffinage (+9,3%), l'industrie métallurgique (+8%), l'industrie électronique (+22,5%), l'industrie électrique (+21,5%) ou la production des moyens de transports autres que l'automobile (+13,1%). Par contre, la production de machines et autres équipements est toujours en recul (-5,1%) ainsi que la production automobile (-6,8%).

Si l'industrie manufacturière récupère bien du choc des sanctions, cette récupération n'est pas encore achevée, loin de là et certaines branches sont toujours avec un niveau de production inférieur à celui d'avant les sanctions.

Se pose alors la question de savoir si les bons résultats de l'industrie manufacturière pourraient être dus aux productions destinées à la défense. Cette question est rendue délicate par l'absence de statistiques sur les branches ou sous-branches concernées. Mais, ce que l'on sait, est que les industries militaires ont connu une très forte accélération de la production depuis le mois de juillet dernier. La hausse des salaires nominaux dans une région comme l'Oural l'atteste. Les effets sur les statistiques générales de l'industrie manufacturière ne peuvent être concentrés sur le mois de mars 2023. Ils se sont très certainement diffusés dans l'industrie manufacturière depuis l'été 2022. Il est cependant probable que la demande d'intrants et la demande pour des pièces spécifiques ait provoqué un développement de branches qui ne sont pas considérées comme appartenant aux industries de défense. Mais, même cet effet qui peut être qualifié « d'effet de 2ème tour », a dû être réparti sur l'ensemble du 4ème trimestre 2022. La dynamique de la production manufacturière est plus certainement induite par une combinaison entre la reprise d'une demande intérieure de biens manufacturés, combinée par une substitution aux

produits importés et, sans doute, des exportations en hausse.

Revenus, dépenses et investissements

Les revenus réels de la population ont retrouvé le niveau du 1er trimestre 2022, soit avant le choc d'inflation qui a été très sensible d'avril à juin 2022. De même, le salaire réel est repassé en territoire positif depuis octobre 2022 et semble devoir y rester.

Les revenus réels de la population ont souffert du pic d'inflation enregistré au 2ème trimestre. La situation s'est cependant améliorée par la suite et le 1er trimestre de 2023 indique que la progression se poursuit.

Les investissements ont connu un processus d'accélération notable, accroissant leur part dans les utilisations du PIB de 7% pour l'ensemble de l'année 2022, avec un saut significatif à la fin de l'année 2022. Il semble que le mouvement ait continué au 1er trimestre 2023.

Il est possible que, dans la FBCF, apparaisse certaines des dépenses militaires et civiles liées à la guerre en Ukraine, comme la reconstruction de villes telle Marioupol. Néanmoins, l'accroissement est tel qu'il indique un effort d'investissement tout à fait exceptionnel, notamment au 4ème trimestre, effort qui devrait se faire sentir dans la dynamique de croissance tout au cours de 2023. Cette croissance utilisant l'investissement comme l'un de ses principaux moteurs est l'une des manifestations de la transformation que connaît l'économie russe du fait des sanctions occidentales mais aussi du fait des demandes des combats.

Ces transformations se manifestent en particulier dans l'accroissement de la part « productive » de l'économie au détriment des services.

L'économie russe est aujourd'hui nettement sur la voie d'une récupération rapide du choc des sanctions. Cette récupération apparaît même plus rapide que ce qui avait pu être prévu au début de l'année 2023. Ceci est probablement le résultat de la politique économique menée par le gouvernement, des efforts consentis par les entreprises pour accélérer un processus de substitution aux importations, et d'une stratégie internationale qui a permis de limiter, voire d'annuler, les mesures d'isolement de la Russie prises par ce que les russes appellent « l'Occident collectif ».

Dans ce contexte, les prévisions économiques pour l'année 2023 seront amenées à être réévaluées. Les prévisions faites en avril 2023 par le FMI (+0,7%) et par le Ministère du Développement Économique de la Fédération de Russie (+1,2%) seront probablement dépassées. Compte tenu des incertitudes existantes sur le contexte tant politique qu'économique, nous estimons la croissance probable pour 2023 entre +1,2% et +2,4% et, en tout état de cause, sans doute égale ou supérieure à 1,5%. Les transformations, que ce soit au sein de l'industrie ou dans l'économie de manière plus générale apparaissent aussi comme importantes. Elles pourraient être les annonciatrices d'un nouveau modèle de développement de l'économie.

source : *Les crises.fr*

MAURITANIE

Réunion du Comité interministériel de suivi de la couverture des communications radio télédiffusées des zones frontalières

Le Comité interministériel de suivi de la couverture des communications radio télédiffusées des zones frontalières, s'est réuni, mardi à Nouakchott, sous la présidence du Premier ministre, M. Mohamed Ould Bilal Mes-soud.

La réunion a été consacrée à l'examen d'un exposé faisant la présentation technique de la couverture des communications par téléphone et Internet, ainsi que la couverture des émissions radio-télévisées des zones frontalières, de NBeikett Lahouach à N'Diogo, en passant par Fassala Néré et Ghabou.

La présentation technique a porté sur le niveau d'avancement des indicateurs de couverture des communications et de diffusion radio-télévisées des zones frontalières au cours des derniers mois. Après avoir discuté du contenu de cette présentation, qui a englobé la plupart des problèmes et des résumés techniques observés, le comité a recommandé la nécessité d'engager les fournisseurs de services de télécommunications à honorer leurs obligations contractuelles précisées dans le cahier des charges. Il a, également, souligné la nécessité d'accélérer l'intensification de la couverture du réseau dans ces zones et l'amélioration de sa qualité, et a chargé le comité technique de préparer un rapport de suivi à soumettre au Comité interministériel lors de ses prochaines sessions.

LOGEMENT:

Le prix du loyer devient-il hors de portée pour les Tunisiens ?

Trouver un logement à moindre coût en Tunisie est devenu un vrai casse tête. Le prix du loyer connaît une poussée inflationniste affectant considérablement les revenus des ménages

Avec des prix en flambée que ce soit de la location ou de l'achat, plusieurs ont du mal à trouver des tarifs accessibles d'immobilier, notamment avec la cherté de la vie et la baisse du pouvoir d'achat (...). Les citoyens peinent déjà à trouver du travail, il était évident pour qu'ils rencontreront des difficultés une fois ils s'engageront à se marier. Plusieurs sont en train d'opter pour d'autres alternatives (vivre avec leurs parents jusqu'à mariage, colocation), afin de faire des économies et pouvoir plus tard compter sur eux mêmes pour louer un appartement ! Tunisie Numérique est allé ce lundi 29 mai 2023 à la rencontre du citoyen tunisien, dans un micro trottoir, pour évaluer son avis et sa réaction vis-à-vis à cette augmentation. Des citoyens qui ont été interviewés ont été unanimes à condamner ces augmentations "vertigineuses" des prix de loyer, affirmant que bien avant ces dernières hausses, le consommateur tunisien ne pouvait plus subvenir aux besoins de sa famille !

Croisé à la sortie d'une agence immobilière, un couple de jeunes fonctionnaires touchant plus de 1000 dinars par mois chacun, voient leur rêve de louer un appartement, s'éloigner en raison d'une offre très chère. "Tous les prix de loyer ont doublé, en un laps de temps, et même le consommateur tunisien n'arrive plus jamais à assurer ses besoins quotidiens... Si on n'a pas les moyens financiers de payer un mois de loyer d'un coup au minimum, ça va être très compliqué (...). Les étrangers sont sans doute, derrière la hausse des prix du loyer en Tunisie essentiellement les Algériens (...)" a estimé ce couple. Interrogé sur la possibilité pour la classe moyenne d'accéder à la propriété de son loge-

ment, un sexagénaire a, pour sa part, estimé que "Pour un citoyen lambda, entre la cherté de la vie, les dépenses quotidiennes et le loyer à payer, il ne sait plus où donner de la tête... Alors se permettre des vacances relève de l'impossible (...). Les prix des logements, des matériaux de construction, des terrains, des villas connaissent une flambée spectaculaire (...)" -a-t-il dit.

Un autre employé travaillant dans une entreprise, nous a assuré que "Ces dernières augmentations vont engendrer une hausse des prix dans divers secteurs non seulement le logement... Ajoutez à cela l'augmentation des factures et du transport, un salarié moyen finira le mois dans le rouge... Des augmentations, encore et encore ! Mais où va-t-on ? (...)" a-t-il déploré.

Des algériens rencontrés par Tunisie Numérique, ont considéré que le prix du loyer proposé par les propriétaires des appartements ou maisons en Tunisie est abordable en comparaison avec l'Algérie.

Augmentation de 10,8 % des prix de location en Tunisie !

Le Tensiomètre locatif réalisé par "Mubawab Tunisie" et publié en 2022, a relevé une hausse de 10,8% a été enregistrée dans les prix de location d'un appartement vide en comparaison avec le deuxième semestre de 2021, et de 3,7% par rapport au premier semestre de 2021.

Ainsi, la superficie moyenne d'un appartement à l'usage de location est de 127m², soit 3m² de plus par rapport au deuxième semestre de 2021 et 2m² par rapport à la même période de l'année écoulée.

Certaines zones du nord-est du pays, à savoir La Soukra, Les Jardins de Carthage et Na-

beul, ont vu leurs superficies diminuer avec 13 m², 4 m² et 3 m² respectivement, en comparaison avec le deuxième semestre de 2021. Selon la même source, la demande de la location dépasse 6,6 fois l'offre. Néanmoins, le parc locatif a été témoin d'une baisse de 17% au premier semestre de 2022, et ce, après une augmentation de 50% à la fin de l'année 2021.

Combien ça coûte un loyer S+3 en Tunisie?

Actuellement le coût moyen de la typologie S+3 est à 2.000 dinars/mois. Ce sont les zones des Berges du Lac 2 (2.700 DT, pour un S+3), Carthage (2.505 DT) et La Marsa (2.175 DT) qui occupaient les trois premières places des villes les plus chères.

De même, les loyers moyens oscillent entre 880 et 920 DT pour un S+3, dans les zones d'El Ghazela (880 DT), La Manouba (900 DT) Boumhel-Bassatine (900 DT) et El Mourouj (920 DT).

Pour les régions du Sahel et du Cap Bon, elles affichent des prix de loyers (S+3) supérieurs à 875 dinars/mois. Le loyer moyen le plus élevé au Sahel a été enregistré à El Kantouï (1.300 DT). Suivent la banlieue de Hammam Sousse (1.150 DT) et Khezama (1.100 DT). Les prix au gouvernorat de Nabeul sont en moyenne comme suit : 970 dinars/mois à Hammamet et 975 dinars/mois à Nabeul Ville.

Avec ces augmentations injustifiées qui a pratiquement touché tous les secteurs, la classe moyenne s'est évaporée. Une majorité écrasante de nos jeunes fonctionnaires ont décidé de vivre chez leurs parents puisqu'ils sont incapables de se loger ou même acheter un appartement (...).

13^E ÉDITION DU ORANGE SUMMER CHALLENGE

Orange Digital Center et EY Tunisie s'associent pour accompagner

les projets des étudiants sur la thématique Artificial Intelligence of Things

Orange Summer Challenge (OSC) revient de nouveau cette année pour sa 13^{ème} édition en Tunisie mais aussi au niveau de 15 pays du réseau Orange Digital Centers en Afrique et Moyen-Orient pour essayer de remporter le prix international autour d'une thématique ambitieuse et d'actualité. En effet, en associant le potentiel de l'IoT et de l'IA, les participants à l'OSC pourront développer des solutions innovantes pour répondre aux défis actuels et futurs liés à l'environnement, la santé, l'éducation, l'agriculture et bien

d'autres domaines. Ayant une vision stratégique commune pour soutenir les jeunes sur la région Afrique et Moyen-Orient et participer à son développement, le réseau Orange Digital Centers et EY Tunisie s'associent pour la 2^{ème} année consécutive pour accompagner les différentes équipes sur toute la durée de la compétition, à travers des formations et du mentorat sur mesure, dispensés par des experts nationaux et internationaux. En plus de l'accompagnement technique assuré par les experts de l'école du code sur la partie software

et ceux du FabLab Solidaire sur la partie hardware, les candidats pourront compter sur l'expertise et le savoir-faire reconnu des équipes de EY Tunisie, principalement sur la partie business et montage de projets. De plus, les deux partenaires vont assurer des formations en design thinking, soft skills, techniques de communication, etc... pour préparer au mieux les équipes à pitcher et à défendre leur projet lors de chaque cérémonie nationale, dans l'objectif de remporter le prix international. Les jeunes étudiants bénéficieront donc

de tous les moyens humains, techniques, technologiques et matériels pour réussir leurs projets et relever ce challenge. Pour rappel, la compétition Orange Summer Challenge (OSC) se déroule sur une période de trois mois (juillet, août et septembre) et met en avant l'intelligence collective d'étudiants motivés, issus de diverses spécialités académiques complémentaires, dans l'objectif de concevoir des solutions technologiques innovantes à fort impact.

MAROC

Une ONG de défense des droits de l'Homme condamne les violations marocaines contre le peuple sahraoui

L'ONG International Human Rights Foundation a condamné dimanche dans les termes les plus fermes, les récentes violations marocaines contre le peuple sahraoui, appelant au respect absolu des droits de l'Homme et des résolutions de l'ONU dans les territoires sahraouis occupés.

Dans un tweet publié sur sa page officielle, la fondation a exprimé sa "condamnation catégorique des récentes hostilités contre le peuple sahraoui, comprenant une série d'actes allant de la diffamation calomnieuse dans les médias aux cyberattaques et même aux opérations militaires contre des civils non armés". L'ONG a, en outre, insisté "sur le respect sans équivoque des droits humains" du peuple sahraoui mais aussi sur "le respect absolu des résolutions adoptées par l'Assemblée générale de

l'ONU".

Les forces d'occupation marocaines poursuivent leur campagne répressive contre les militants sahraouis, sur fond de black-out médiatique et d'un blocus imposé aux territoires occupés.

Vendredi, les autorités marocaines ont empêché un ancien prisonnier sahraoui, Sid Ahmed Hanini, de se rendre à Laâyoune occupée pour aller chez des parents qu'il n'a pas vus depuis plusieurs années, selon le journal espagnol El Independiente.

A son arrivée à l'aéroport de Laâyoune occupée en provenance d'Espagne, le militant sahraoui a été emmené par des agents de la police marocaine dans une salle d'attente puis l'ont informé qu'il ne pouvait pas se rendre à Laâyoune en raison de son militantisme au Bureau du Front Polisario aux îles Canaries, a ra-

conté Sid Ahmed Hanini, 68 ans, au journal El Independiente.

Dans le même contexte, la maison familiale de l'ancienne prisonnière politique et activiste sahraouie, Mahfouda Bamba Lefkir, a fait l'objet d'un état de siège et de surveillance stricts par les forces d'occupation marocaines.

Dans le passé, cette même maison a été encerclée et les membres de la famille ont été harcelés et filmés pendant un certain temps. Les forces occupantes multiplient les sièges et la militarisation des villes et quartiers du Sahara occidental occupé, notamment à l'occasion des fêtes nationales sahraouies et des événements du Front populaire de libération de la Saguia el-Hamra et du Rio de Oro (Polisario), pour contrer toute lutte pacifique.

TOP 100 MONDIAL DES MEILLEURS ÉCOSYSTÈMES DE START-UP 15 pays africains y figurent

L'Afrique du Sud reste le pays qui offre le meilleur écosystème de start-up sur le continent, devant l'île Maurice, le Kenya, le Nigeria et l'Égypte. La capitale économique nigériane Lagos est, quant à elle, l'unique cité africaine figurant dans le Top 100 des villes « start-up friendly » à l'échelle mondiale.

Quinze pays africains figurent dans le Top 100 des meilleurs écosystèmes propices à l'éclosion et au développement des start-up dans le monde, selon un rapport publié le 30 mai par le cabinet StartupBlink. Pour établir ce classement, le cabinet de recherche spécialisé dans l'analyse des écosystèmes des start-up se base sur plus de 30 indicateurs répartis sur trois grandes catégories : la quantité (nombre de start-up, espaces de coworking, accélérateurs, rencontres liées aux start-up, etc.) ; la qualité (total des investissements dans les jeunes pousses, nombre et tailles des licornes, présence de centres de recherche & développement implantés par de grandes entreprises technologiques internationales, présence de filiales des multinationales...) ; et l'environnement des affaires (débit Internet, dépenses en recherche & développement, taux de taxation appliqué aux jeunes pousses, disponibilité de divers services technologiques comme le paiement électronique et les cryptomonnaies, niveau de corruption, etc.).

Intitulé « Global Startup Ecosystem Index 2023 », ce rapport révèle que l'Afrique du Sud (53^e rang mondial) dispose du meilleur système de start-up à l'échelle africaine malgré un recul de quatre rangs dans le classement mondial par rapport à l'année 2022. L'île Maurice (61^e rang mondial) occupe la deuxième marche du podium en Afrique devant le Kenya (62^e rang mondial), le Nigeria (64^e) et l'Égypte (67^e). Viennent ensuite le Ghana, le Cap-Vert, le Sénégal et la Namibie. La Tunisie ferme, quant à elle, le Top 10 africain. (Voir le classement complet des 15 pays africains ci-dessous). Le rapport précise également que cinq pays du continent ont progressé dans le classement. L'île Maurice et le Sénégal ont réalisé les plus fortes progressions par rapport à l'édition 2022, gagnant chacun 10 rangs. Ces deux pays ont respectivement rejoint le Top 100 des meilleurs écosystèmes de start-up en 2021 et 2022. Les plus fortes régressions ont concerné le Maroc, qui a perdu 14 rangs par rapport à 2022, pour occuper la 93^e position à l'échelle mondiale cette année, et le Rwanda (-11

rangs). L'Ouganda est le seul pays africain qui réintègre l'indice en 2023 après une année d'absence. StartupBlink a par ailleurs classé les écosystèmes de start-up dans 1000 villes à travers le monde. Lagos (82^e rang mondial) est l'unique ville africaine présente dans le Top 100. La capitale économique nigériane doit notamment son rang à son écosystème très dynamique regroupant plus de 400 jeunes pousses, dont les licornes Jumia et Flutterwave, et 35 incubateurs actifs. Les pays du continent les mieux représentés dans le classement des 1000 villes ayant les meilleurs systèmes de start-up dans le monde sont le Nigeria (5 villes), l'Afrique du Sud (4 villes) et le Kenya (2 villes). La plus forte progression en Afrique a été réalisée par la ville de Victoria (Seychelles), qui a gagné 592 rangs pour grimper à la 232^e position. Viennent ensuite Port-Louis (+269 rangs), Dakar (+155), Tunis (+57), le Caire (+36) et Accra (+28).

MALI

Leo envisage de transformer le lithium de la mine Goulamina en Europe

L'entrée en production de Goulamina est attendue en 2024, ce qui en fera la première mine de lithium du Mali. Si le projet de transformation devrait permettre à ses propriétaires de générer des revenus au-delà de la simple exportation du minerai, l'État malien n'est pour le moment pas impliqué. La compagnie minière australienne Leo Lithium mènera une étude de faisabilité pour une installation de transformation de lithium en Europe, alimentée par la production de Goulamina, une mine de lithium qu'elle construit actuellement au Mali. Selon un communiqué publié le 29 mai, ce projet commun avec le copropriétaire de Goulamina, le chinois Ganfeng Lithium, permettra de produire de l'hydroxyde de lithium, matériau utilisé dans les batteries lithium-ion. Producteur de batteries et aussi spécialisé dans la production de matériaux de batteries lithium-ion, Ganfeng s'occupera des aspects techniques du projet, notamment du choix de la technologie de transformation, de l'ingénierie et de la conception de l'usine. Quant à Leo, elle s'occupera de la recherche du site approprié en Europe ou dans « une région située à une distance raisonnable de l'Afrique de l'Ouest », des discussions avec les

partenaires potentiels et de l'analyse économique. Au cours de la première phase d'exploitation de Goulamina, notons que 100 % de la production de la mine malienne sera cédée à Ganfeng qui a financé les travaux de construction. Pour la phase 2 qui devrait permettre de produire 500 000 tonnes de spodumène par an, Ganfeng a le droit d'acheter jusqu'à 350 000 tonnes, laissant 150 000 tonnes à Leo Lithium que ce dernier pourra vendre à d'autres acheteurs. Une fois l'installation de transformation envisagée par les deux partenaires en service, Ganfeng continuera de traiter en Chine une partie du lithium obtenu à Goulamina (150 000 tonnes), réservant le reste (soit 200 000 tonnes) à l'usine commune avec Leo Lithium. La compagnie australienne fera également traiter sa part de la production de Goulamina dans la future usine, dès son entrée en service.

CENTRAFRIQUE

L'Assemblée nationale adopte une loi sur la « tokénisation » des ressources naturelles

La nouvelle loi permet aux investisseurs d'acquérir des actifs tels que les terrains et les concessions minières en utilisant des cryptomonnaies. Elle représente la suite logique de l'adoption du bitcoin comme monnaie légale et du lancement d'une cryptomonnaie nationale baptisée Sango coin. En Centrafrique, l'Assemblée nationale a adopté par acclamation, lundi 29 mai, un projet de loi sur la « tokénisation » des ressources naturelles, qui permet aux investisseurs d'acquérir des actifs tels que les terrains et les concessions minières en utilisant des cryptomonnaies. L'approbation de cette loi fait suite à l'adoption, en avril 2022, du bitcoin comme monnaie légale dans le pays, et au lancement d'une cryptomonnaie nationale baptisée Sango coin, quelques mois plus tard. La nouvelle loi régissant la tokénisation des ressources naturelles «

fixe le cadre de l'utilisation des monnaies virtuelles bitcoin et Sango dans le processus d'investissement, y compris par les ressortissants étrangers désireux d'investir dans les titres miniers, agraires, forestiers », précise ce texte adopté par le Parlement. Le texte souligne également que les investisseurs qui achètent ces titres « ont le droit de transférer à l'étranger l'intégralité des bénéfices annuels qui leur reviennent après paiement des impôts, droits et autres obligations ». « La loi vient compléter celle relative aux cryptomonnaies et faciliter, en la rendant plus fluide, la mobilisation des ressources financières au profit [...] de l'Etat [...] et des communautés locales », a expliqué Guy Samuel Nganatoua, président de la Commission économie et finances de l'Assemblée nationale. Le président centrafricain, Faustin-Archange Touadéra, avait annoncé, en juillet 2022, que le

Sango coin deviendrait « le catalyseur de la tokénisation des vastes ressources naturelles » du pays. Les députés d'opposition membres de la commission mixte ont cependant boycotté la plénière consacrée à l'examen de la loi sur la tokénisation des ressources naturelles. Ils ont accusé le gouvernement « d'organiser le bradage des ressources naturelles à toute la pègre de la planète », alors que la priorité devrait être « d'améliorer les moyens de contrôle pour permettre une meilleure captation des ressources tirées de ces secteurs économiques ». Pour rappel, la Cour constitutionnelle de la Centrafrique avait déclaré, en août 2022, « inconstitutionnel » l'achat de la citoyenneté, de la « e-résidence », de terrains et des ressources naturelles du pays au moyen de la cryptomonnaie Sango.

KENYA

Le président Ruto annonce la signature d'un accord commercial avec la Russie

L'accord devrait permettre de renforcer les échanges commerciaux entre Nairobi et Moscou, qui se sont limités à 321 millions de dollars en 2022.

Le Kenya va signer un accord commercial avec la Russie pour stimuler les échanges bilatéraux, a annoncé le président William Ruto (photo), dans un communiqué publié lundi 29 mai, à l'issue d'une visite surprise du ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, dans ce pays d'Afrique de l'Est. Selon ce communiqué rendu public par la présidence kényane, M. Ruto a également déploré que les relations commerciales entre Nairobi et Moscou soient « faibles malgré l'énorme potentiel ». S'exprimant sur le conflit russo-ukrainien, le dirigeant kényan a d'autre part réitéré « la position inébranlable du Kenya relative au respect de l'intégrité territoriale des Etats membres, comme indiqué dans la Charte des Nations unies », tout en affirmant que Nairobi « appelle à une résolution du conflit d'une manière respectueuse pour les deux parties ». La visite du chef de la diplomatie russe au Kenya fait suite à la tournée de son homologue ukrainien, Dmytro Kouleba, dans plusieurs pays africains, dont l'Éthiopie, le Rwanda et le Mozambique, la semaine dernière. Selon des données publiées par le gouvernement kényan, les échanges commerciaux entre le Kenya et la Russie se sont limités à 321 millions de dollars en 2022.

GRÂCE À LA BAISSÉ DES PRIX DE L'ÉNERGIE

L'inflation diminue à 5,1% en mai en France

La hausse des prix marque nettement le pas à +5,1% en mai, sur un an après 5,9% en avril et 5,7% en mars, selon la première estimation publiée mercredi par l'Insee. Il s'agit du taux d'inflation le plus bas depuis mai 2022 où la hausse des prix atteignait 5,2%. Pour l'institut, cette désinflation vient de la baisse des prix de l'énergie, des produits manufacturés et des services.

Bonne nouvelle pour les consommateurs. L'inflation a nettement ralenti en France en mai pour s'établir à 5,1% sur un an, après avoir atteint 5,9% en avril, 5,7% en mars et plus de 6% en début d'année, selon une première estimation publiée mercredi par l'Insee.

« Pour la première fois depuis un an, le glissement annuel des prix à la consommation en France descend de son plateau qui se situait autour de 6%. Ce reflux est plus marqué que prévu », a commenté sur Twitter le chef du département de la conjoncture de l'Insee Julien Pouget.

« L'inflation ralentit, et elle ralentit même fortement », s'est réjoui le ministre de l'Économie Bruno Le Maire sur France Inter. « C'est évidemment une donnée dans la bonne direction », a renchéri le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, lors d'un événement à Paris. « Il est même très probable que nous ayons passé le pic » d'inflation, a-t-il ajouté, constatant que « l'ensemble des composantes d'inflation semblent en baisse ». Il s'agit effectivement d'un fort ralentissement de la hausse des prix qui atteint son niveau de mai 2022 où l'inflation s'établissait à 5,2%, avant de grimper jusqu'à un pic de 6,2% en février 2023. Le chiffre de mai n'est cependant que provisoire. L'Insee doit publier à la mi-

juin une seconde estimation de l'inflation de ce mois-ci.

La baisse des prix alimentaires en cause

« Cette baisse de l'inflation serait due au ralentissement sur un an des prix de l'énergie (...) des produits manufacturés et des services », mais aussi de l'alimentation, en hausse de 14,1% sur un an en mai après avoir crû de 15% en avril, indique l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). L'augmentation du prix des produits frais (+10,4% sur un an) s'est poursuivie quasiment au même rythme qu'en avril (+10,6%). En revanche, le coût des autres produits alimentaires s'est renchéri moins rapidement (14,8% contre 15,8% en avril). La désinflation est encore plus nette en ce qui concerne l'énergie, dont les prix ont progressé de 2% sur un an en mai, après un bond de 6,8% en avril et une progression à deux chiffres ces derniers mois.

Décélération des prix des biens et des services

En dehors de l'alimentation, le ralentissement de la hausse est présent presque sur tous les biens et les services. C'est le cas des coûts des produits manufacturés (+4,1% sur un an en mai) et des services (+3%) qui décélère, mais moins rapidement que l'alimentation. Le tabac, dont le coût a bondi de 9,8% sur un an en

mai, est la seule exception au mouvement de désinflation et son prix accéléralère pour le troisième mois consécutif, note tout de même l'Insee.

Indicateur de référence pour les comparaisons entre pays européens, l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) a progressé de 6% sur un an en mai, une croissance inférieure de près d'un point à celle d'avril (+6,9%).

Vers une inflation annuelle à 4,9% en 2023 selon le gouvernement

Dans ses prévisions d'inflation pour 2023 et 2024, présentées en avril par les ministres, Bruno Le Maire et Gabriel Attal, le gouvernement anticipe, de son côté, une inflation annuelle de 4,9% en 2023. Une projection « un peu sous-estimée », a jugé le Haut Conseil des finances publiques (HCPF).

« Même si l'inflation mesurée en glissement annuel devrait commencer à se replier dans le courant de l'année 2023, le reflux attendu par le Gouvernement paraît rapide, si bien que les prévisions d'inflation (...) paraissent un peu sous-estimées », a estimé le HCPF dans un avis rendu mercredi sur le programme de stabilité envoyé, comme chaque année au printemps, aux institutions européennes.

ITALIE

Croissance révisée à la hausse, à 0,6% au premier trimestre

L'Italie a vu son Produit intérieur brut (PIB) augmenter de 0,6% au premier trimestre 2023 par rapport au précédent, selon des chiffres définitifs publiés mercredi par l'Institut national des statistiques (Istat). Une première estimation, publiée fin avril, faisait état d'une hausse de 0,5% du PIB, un chiffre supérieur à la moyenne de la zone euro (+0,1%). Après avoir enregistré un recul du PIB de 0,1% au quatrième

trimestre 2022, l'Italie échappe ainsi à la récession. La hausse du PIB au premier trimestre est due « à la demande intérieure », précise l'Istat dans son commentaire. L'acquis de croissance au premier trimestre est désormais de 0,9%, précise l'Istat, contre 0,8% lors de sa première estimation. Pour l'ensemble de l'année, le gouvernement de Giorgia Meloni avait revu à la mi-avril à la hausse sa prévision de croissance,

à 1% contre 0,6% estimé en novembre. Pour 2024, le gouvernement avait cependant abaissé sa prévision de croissance économique, tablant désormais sur 1,5%, contre 1,9% auparavant. Cette prévision tient notamment compte de la hausse des taux d'intérêt en Europe, que Rome considère comme un important frein à la croissance. Le contexte économique « reste incertain et risqué en raison de la guerre en Ukraine, des fortes ten-

sions géopolitiques, de la hausse des taux d'intérêt » et des « crises localisées dans le système bancaire et financier international », avait alors fait valoir le gouvernement. La croissance économique de l'Italie a atteint 3,7% en 2022, après une hausse record du PIB de 7% en 2021. La hausse des prix en Italie s'est accélérée en avril, à 8,2%, après un ralentissement en mars quand elle a atteint 7,6% sur un an.

CHINE

Nouveau repli de l'activité manufacturière en mai

L'activité manufacturière en Chine a connu en mai un repli pour le deuxième mois consécutif, selon des données officielles publiées mercredi, alors que la reprise post-Covid de la deuxième économie mondiale semble plus laborieuse que prévu. L'indice des directeurs d'achat (PMI), reflet de la santé du monde industriel, s'est établi à 48,8 points contre 49,2 en avril, a annoncé le Bureau national des statistiques (BNS). Un chiffre supérieur à 50 témoigne d'une expansion de l'activité manufacturière et, en deçà, il traduit une contraction. Le PMI avait atteint en février 52,6 points, son niveau le plus élevé en une décennie, mais depuis il est en recul. Des analystes interrogés par l'agence Bloomberg tablaient sur une expansion en mai (49,5).

La Chine a levé en décembre ses restrictions anti-Covid en vigueur depuis près de trois ans, permettant à son économie de rebondir : au premier trimestre, son produit intérieur brut (PIB) a ainsi progressé sur un an de 4,5%. Mais le pays est confronté à plusieurs crises - un secteur immobilier surendetté, une confiance des consommateurs en berne - ainsi qu'à des problématiques plus globales comme l'inflation, la menace d'une récession généralisée et les tensions géopolitiques avec les États-Unis.

« L'indice PMI de l'industrie manufacturière chinoise est encore en baisse, ce qui indique que la reprise économique se heurte à des difficultés », a commenté l'économiste Zhiwei Zhang, du cabinet Pinpoint Asset Management. « La demande intérieure s'est récem-

ment affaiblie, en partie à cause du ralentissement du marché immobilier et de la deuxième vague de Covid. La demande extérieure n'est pas non plus favorable, alors les États-Unis sont confrontés à un risque de récession », a-t-il ajouté, regrettant qu'il n'y ait « aucun signe de réponse politique imminente » à ce sujet chez les autorités chinoises.

L'indicateur d'activité non-manufacturier, qui inclut notamment les services, a lui aussi baissé à 54,5 contre 56,4 en avril. Le gouvernement chinois a défini un objectif de croissance pour cette année d'environ 5%, l'un des plus faibles depuis des décennies. Un objectif qui ne sera « pas facile » à atteindre, selon le premier ministre Li Qiang.

BCE

La hausse des taux d'intérêt met à l'épreuve la stabilité financière de la zone euro

Malgré la résilience des établissements bancaires, le resserrement de la politique monétaire à Francfort laisse présager des « perspectives financières fragiles ».

La hausse brutale des taux d'intérêt menée depuis juillet dernier pour contenir l'inflation en zone euro pourrait « révéler des vulnérabilités » dans le système financier, prévient la Banque centrale européenne dans un rapport publié mercredi. « Alors que nous resserrons la politique monétaire pour réduire l'inflation élevée, cela peut révéler des vulnérabilités » en mettant à l'épreuve la résilience des entreprises, ménages et gouvernements, a déclaré le vice-président de la BCE, Luis de Guindos, lors de la publication du rapport semestriel de l'institution monétaire sur la stabilité financière. Et ce bien que les conditions économiques se soient « légèrement améliorées » et que les prix de l'énergie aient dernièrement baissé.

La BCE a remonté dans une ampleur inédite ses taux directeurs, de 3,75 points de pourcentage depuis juillet dernier, et compte encore les relever pour ramener l'inflation à la cible de 2%, contre encore 7% sur un an en avril. Entre autres effets visibles de cette politique, une correction des marchés immobiliers qui pourrait « devenir désordonnée » si la hausse des taux hypothécaires « réduisait de plus en plus la demande », note la BCE. Le présent rapport intervient après les turbulences financières en mars dues aux faillites bancaires aux États-Unis et au rachat forcé du Crédit Suisse par UBS. « Ces événements ont rappelé avec force l'importance de veiller à ce que les fondamentaux du système bancaire soient sains », explique M. De Guindos en introduction du rapport.

Réputées solides, les banques dans la zone euro voient les volumes de prêts se réduire et les coûts de financement se renchérir, ce qui peut nuire à leur rentabilité. Des signes de détérioration sont visibles dans leurs portefeuilles de prêts exposés à l'immobilier commercial, aux petites entreprises et autres prêts à la consommation, pointe le rapport. Ces établissements sont en outre à la merci de clients non bancaires -- fonds, assureurs, chambres de compensation... -- qui représentent 14% de leurs dépôts, si ces clients retirent leurs avoirs face à un besoin de liquidités, avertit la BCE. Les États sont eux confrontés à l'augmentation des coûts de financement qui tombe mal au moment de refinancer la montagne de dette publique accumulée pendant la pandémie puis la flambée des prix de l'énergie. « Les perspectives de stabilité financière de la zone euro restent fragiles », conclut le rapport.

L'Europe ouvre en baisse, inquiétudes sur l'économie chinoise

Les principales Bourses européennes sont orientées à la baisse mercredi en matinée après des données jugées décevantes sur l'activité en Chine en mai, qui ravivent les craintes d'un ralentissement économique mondial et prennent le pas sur l'apaisement des pressions inflationnistes signalées dans plusieurs pays d'Europe.

À Paris, le CAC 40 perd 0,64% à 7.163,80 points vers 07h50 GMT. À Londres, le FTSE 100 abandonne 0,53% et à Francfort, le Dax cède 0,56%.

L'indice EuroStoxx 50 recule de 0,63%, le FTSEurofirst 300 de 0,43% et le Stoxx 600 de 0,48%.

Les contrats à terme à Wall Street préfigurent également une baisse de 0,28% pour le Dow Jones, de 0,26% pour le Standard & Poor's 500 et de 0,27% pour le Nasdaq. En Chine, l'activité manufacturière a ralenti plus rapidement que prévu en mai avec un indice PMI à 48,8, tandis que l'indice des services est ressorti à 54,5 en mai après 56,4 en avril.

Ces données ont surpris les investisseurs qui prévoyaient un redémarrage en trombe de l'économie chinoise dans la foulée de l'abandon des restrictions liées à l'épidémie de COVID-19, certains redoutant même que l'inflation en Europe réaccélère sous l'impulsion de la Chine.

Les statistiques publiées mercredi montrent cependant que la hausse des prix à la consommation en France a ralenti plus que prévu ce mois-ci, à 6,0% sur un an, après 6,9% en avril, tandis que les prix à la production ont reculé en avril, de 5,1% après une hausse de 1,9% en mars.

En attendant les données à 12h00 GMT de l'inflation en Allemagne et celles de l'ensemble de la zone euro jeudi, l'indicateur en Espagne a également montré mardi que les prix à la consommation avaient enregistré en mai un ralentissement plus marqué que prévu (+2,9% sur un an).

Les dépenses de consommation des ménages en biens en France ont par ailleurs reculé de 1% en avril, selon l'Insee. La croissance du PIB en France au premier trimestre a, elle, été confirmée à 0,2% et le gouvernement a dit mercredi maintenir sa prévision de croissance de 1% pour cette année.

En Bourse, le secteur du luxe, particulièrement exposé à la Chine, recule de 1,41%. A Paris, Kering perd 2,04%, Hermès 1,63% et LVMH 1,25%.

Ailleurs en Europe, le suisse Richemont reflue de 1,46% et l'italien et Moncler de 0,57%.

Le compartiment des nouvelles technologies est victime de prises de bénéfice au lendemain de sa forte hausse liée aux annonces de Nvidia. Infineon, STMicroelectronics et Worldline cèdent de 0,49% à 2,14%.

CAC40

Nouvelle séance de repli malgré l'inflation

La Bourse de Paris enregistre une troisième séance de baisse d'affilée ce mercredi, la prudence étant de mise après la publication de plusieurs statistiques dont la parution des chiffres de l'inflation en France. L'indice CAC 40 débute la journée sur une perte de 0,5% vers 7174 points. Le marché parisien a connu jusqu'ici un début de semaine poussif, illustré par une seconde journée de recul mardi (-1,3%) qui l'a ramenée en direction du seuil symbolique des 7200 points. La difficulté du moment est de réunir suffisamment d'éléments pour relancer la progression de l'indice parisien, reconnaissent les analystes de Kiplink Finance.

Les investisseurs attendaient avec une certaine fébrilité les statistiques des prix à la consommation et l'évolution du produit intérieur brut (PIB) qui ont été publiées ce matin en France. Selon l'estimation provisoire réalisée par l'Insee en fin de mois, les prix à la consommation en France augmenteraient de 5,1% sur un an en mai 2023, marquant ainsi une nette décélération après +5,9% le mois précédent.

POINTS-MARCHÉ

Les données économiques en Chine plombent les marchés

Les marchés boursiers reculent et montrent des signes d'anxiété mercredi, face à une reprise économique chinoise qui semble toujours morne, des craintes que l'accord sur la dette américaine ne soit pas voté et une inflation qui reste tenace en Europe. En Europe, Paris baissait de 0,64%, Londres de 0,53%, Francfort de 0,51% et Milan de 0,53% vers 07H30 GMT. Les places boursières chinoises chutaient: Hong Kong perdait 2,40% dans les derniers échanges et Shanghai a cédé 0,61%. Tokyo a reculé de 1,41%.

L'activité manufacturière en Chine a connu en mai un repli pour le deuxième mois consécutif, selon des données publiées mercredi, alors que les analystes tablaient sur une hausse. L'indicateur d'activité dans les services a lui aussi reculé en mai dans le pays, confirmant une reprise économique beaucoup plus laborieuse que prévu. «La demande intérieure s'est récemment affaiblie, en partie à cause du ralentissement du marché immobilier et de la deuxième vague de Covid. La demande extérieure n'est pas non plus favorable, alors les États-Unis sont confrontés à un risque de récession», décrypte l'économiste Zhiwei Zhang, du cabinet Pinpoint Asset Management.

Actuellement, les investisseurs se font du souci autant pour l'économie chinoise que pour les États-Unis et l'Europe, au bord de la récession et encore confrontés à une inflation tenace. Ils scrutent donc la série de statistiques sur l'inflation et la croissance économique en zone euro qui figurent à l'agenda du jour. En France, l'inflation a nettement ralenti en mai pour s'établir à 5,1% sur un an, moins que prévu par les analystes.

Les taux d'intérêt des obligations des pays européens continuaient de baisser vers 07H25 GMT, après leur net repli de la

veille sous l'effet d'un retour des craintes de récession. Le rendement de la dette allemande à dix ans s'établissait à 2,27% contre 2,34% à la clôture de mardi, séance durant laquelle il a perdu 0,1 point de pourcentage. Les prix du pétrole étaient quant à eux à l'équilibre, au lendemain de chutes de plus de 4%, sur fond de craintes sur la demande d'hydrocarbures. Le baril de Brent de Mer du Nord valait 73,60 dollars (+0,08%) et celui de WTI américain 69,47 dollars (+0,01%). Des chiffres sur le marché de l'emploi américain sont également au programme de la séance de mercredi et devraient permettre aux investisseurs de mieux jauger l'évolution de l'économie américaine avant la réunion de politique monétaire de la Réserve fédérale mi-juin.

Accord ou pas accord

Les élus de la Chambre des représentants sont appelés mercredi à voter pour ou contre l'accord conclu entre le président démocrate, Joe Biden, et le chef républicain à la Chambre, Kevin McCarthy, pour relever le plafond de la dette du pays, et ainsi éviter un défaut de paiement. «Tout faux pas lors du vote d'aujourd'hui à la Chambre des représentants pourrait entraîner une hausse des rendements américains et une baisse des actions», prévient Ipek Ozkardes, analyste de Swissquote Bank. Pour

Kevin McCarthy, le plus dur reste encore à faire pour convaincre sa majorité républicaine de valider la nouvelle loi, afin de ne pas paraître dépendant des élus démocrates. Plusieurs Républicains ont affiché leur opposition à l'accord proposé. Côté démocrate, certains élus affichent également leur scepticisme. Le temps presse, et sans accord validé, les États-Unis pourraient se retrouver à court de liquidités et en défaut de paiement dès le 5 juin, selon le Trésor américain. Ces incertitudes ont pesé sur la Bourse de New York mardi, qui a fini sans direction malgré un début de séance en fanfare grâce au secteur technologique.

Le luxe à la peine

Les valeurs du luxe souffraient face aux données économiques décevantes en Chine. À Paris, où le luxe représente 30% de l'indice CAC 40, LVMH perdait 1,52%, Kering 2,22% et Hermès 1,36%. À Hong Kong, Prada reculait de 4,34% dans les derniers échanges. Moncler cédait 1,57% à Milan, Richemont 1,46% et Swatch Group 2,66% à Zurich et Burberry 1,90% à Londres.

Vers 07H25 GMT, l'euro perdait 0,55% à 1,0675 dollar pour un euro. Le bitcoin reculait de 2,22% à 27.155 dollars.

WALL STREET

En ordre dispersé sur fond de prudence sur la dette américaine

La Bourse de New York a fini en ordre dispersé mardi sur fond d'inquiétudes sur le plafond de la dette américaine alors que des élus républicains ont exprimé leur opposition à l'accord scellé avec la Maison blanche, tandis que Nvidia a brièvement dépassé le seuil des 1.000 milliards de dollars de capitalisation.

L'indice Dow Jones a cédé 0,15%, ou 50,56 points, à 33.042,78 points.

Le S&P-500, plus large, a pris 0,07 point, à 4.205,52 points.

Le Nasdaq Composite a avancé de son côté de 41,74 points (0,32%) à 13.017,43 points.

En dépit d'une hausse marginale, le S&P-500 reste proche d'un pic depuis août 2022 et, de même que le Nasdaq qui a progressé, s'oriente vers un gain sur l'ensemble du mois de mai.

La semaine pourrait être décisive pour les États-Unis évitant un défaut de paiement en juin. Alors que le président démocrate Joe Biden et le "speaker" républicain de la Chambre des représentants Kevin McCarthy ont trouvé au cours du week-end un accord budgétaire temporaire sur la dette américaine, il appartient désormais au Congrès de se prononcer sur le texte.

Si Joe Biden et Kevin McCarthy ont exprimé leur optimisme sur une adoption du projet de loi par les deux chambres du Congrès, où chaque camp contrôle une chambre avec une majorité étroite, des élus républicains ultra-conservateurs ont exprimé leur mécontentement, faisant planer un doute sur le vote.

"Parvenir à ce que le texte sur le plafond de la dette soit promulgué ne lèvera pas les autres ombres sur le marché", a commenté Anthony Saglimbene, stratège chez Ameriprise Financial dans le Michigan.

La campagne de hausse des taux opérée par la Réserve fédérale américaine (Fed) pour enrayer l'inflation plombe la croissance économique et les résultats des entreprises, a-t-il déclaré, ajoutant que Wall Street était portée par un nombre restreint de sociétés. Des données indiquent que la confiance des consommateurs américains a progressé plus qu'attendu en mai, ce qui pourrait donner de l'épaisseur à l'hypothèse de voir la Fed procéder à un nouveau relèvement des taux, alors qu'une pause était initialement anticipée, lors de sa réunion de juin.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 30 Mai 2023
Valeur : 01 Juin 2023

BASE	DEVICES	COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD US DOLLAR	136,8753	136,8903
1	EUR EURO	146,1965	146,2673
1	GBP POUND STERLING	169,0236	169,0839
100	JPY JAPANESE YEN	97,4895	97,5211
1	CNY CHINESE YUAN	19,2932	19,2964
1	CHF SWISS FRANC	150,8102	150,8932
1	CAD CANADIAN DOLLAR	100,6584	100,6991
1	DKK DANISH KRONE	19,6310	19,6349
1	SEK SWEDISH KRONA	12,5936	12,5979
1	NOK NORWEGIAN KRONE	12,2765	12,2811
1	AED UAE DIRHAM	37,2612	37,2754
1	SAR SAUDI RIYAL	36,4952	36,5012
1	KWD KUWAITI DINAR	444,6891	444,1717
1	TND TUNISIAN DINAR	43,7641	44,2040
1	MAD MOROCCAN DIRHAM	13,4318	13,4333
1	LYD LIBYAN DINAR	28,5022	28,4477
1	MRU MAURITANIAN OUGUIYA	3,9917	3,9921
1	SDR SPEC. DRA. RIGHTS	182,2698	182,2698

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

La technologie est au « point de bascule », selon le patron de Nvidia

Jensen Huang n'avait pas pris la parole en public depuis quatre ans. Le patron du fabricant taïwanais-américain de puces électroniques a assuré que son groupe allait investir massivement dans l'IA. Jensen Huang a confirmé son intérêt pour l'intelligence artificielle lors d'un rare discours.

Le monde est au « point de bascule d'une nouvelle ère informatique ». C'est ce qu'a estimé lundi Jensen Huang, patron de Nvidia lors du salon technologique Computex à Taiwan, en présentant un ensemble de produits liés à l'intelligence artificielle lors de son premier discours public depuis quatre ans.

Le fabricant taïwanais-américain de puces électroniques, très recherchées depuis le boom de l'intelligence artificielle, a vu mercredi sa valeur boursière bondir de 25 % en une nuit, à près d'un milliard de milliards de dollars, après des résultats trimestriels dopés par la demande, qui ont très largement dépassé les attentes.

« Le point de bascule »

Fondée il y a 30 ans par Jensen Huang, Nvidia est connu pour créer des puces graphiques recherchées dans les jeux vidéo, devenues ensuite les moteurs de processus complexes impliqués dans l'intelligence artificielle, connus sous le nom de calcul accéléré. Ses puces sont un ingrédient central de la révolution



généraliste de l'IA, capable de fournir le matériel informatique nécessaire pour diffuser du contenu complexe en quelques secondes à partir des centres de données du monde entier.

« Je n'ai pas prononcé de discours public depuis quatre ans. Souhaitez-moi bonne chance ! » a lancé le patron de Nvidia devant une assistance compacte. « Nous avons maintenant atteint le point de bascule d'une nouvelle ère informatique », a-t-il souligné.

Une plateforme de superordinateur

Parmi les nouveaux produits présentés, une plateforme de superordinateur d'intelligence artificielle appelée DGX GH200, qui, selon lui, est maintenant « en pleine production ». « Nous sommes ravis que Google Cloud, Meta et Microsoft soient les premières entreprises au monde à y avoir accès », a-t-il ajouté.

MAC

Microsoft a découvert une dangereuse faille de sécurité dans macOS

Une faille de sécurité critique a été découverte dans macOS. Identifiée par Microsoft, elle permet à un hacker de prendre le contrôle complet de votre Mac. Pour protéger ses utilisateurs, Apple a promptement déployé un correctif.

Dans un billet de blog publié ce 30 mai, Microsoft révèle avoir découvert une grave faille de sécurité au sein de macOS, le système d'exploitation des Mac. Cette brèche a été baptisée « Mi-graine », en référence à l'outil qui permet d'exploiter la vulnérabilité, l'Assistant de migration.

Ce service, intégré par défaut dans macOS, permet aux utilisateurs de déplacer des données d'un Mac ou d'un PC sous Windows vers un autre Mac.

Comment un pirate peut contrôler votre Mac à distance ? Microsoft s'est rendu compte qu'il était possible de modifier le fonctionnement de l'Assistant de migration à l'aide d'une sauvegarde Time Machine de 1 Go mise au point avec le langage de programmation AppleScript. Sans avoir besoin d'un accès

physique à l'ordinateur, les pirates peuvent alors obtenir un accès au compte d'utilisateur root. Désactivé par défaut, ce compte ouvre les portes de la plupart des zones du système, menaçant la sécurité et la stabilité de l'OS. Avec les accès obtenus, les hackers peuvent ensuite contourner System Integrity Protection (SIP), le système de protection inauguré par Apple avec la mise à jour OS X El Capitan en 2015. Ce mécanisme de protection de l'intégrité du système est conçu pour empêcher

les applications de modifier les fichiers et dossiers protégés sur la machine. Une fois que c'est fait, les attaquants sont libres de réaliser arbitrairement des opérations sur le Mac à l'insu de l'utilisateur.

Bref, la faille finit par donner l'accès complet de l'ordinateur à un éventuel pirate. Comme l'explique Microsoft dans son rapport, le contournement du système SIP entraîne de graves conséquences, comme l'installation potentielle de logiciels malveillants ou l'exploitation d'autres failles de sécurité.

NEURALINK

Que sait-on du projet d'implant cérébral d'Elon Musk, bientôt testé sur l'homme ?

La start-up Neuralink, une des entreprises du milliardaire, a annoncé qu'elle avait reçu l'accord des autorités sanitaires américaines pour tester ses implants cérébraux connectés sur des humains. Comment ça fonctionne ? À qui ça s'adresse ? On fait le point. Gros comme une pièce de monnaie, l'implant Neuralink est constitué d'une batterie qui peut se recharger sans fil et d'un millier d'électrodes. AFP Photo/Neuralink

Qui sera le premier à passer sous le bistouri de Neuralink ? Pendant qu'Elon Musk était occupé à reprendre les rênes de Twitter,



une autre de ses sociétés californiennes signalait un implant cérébral connecté. Des mois de travail qui ont fini par payer : Neuralink a annoncé jeudi 25 mai avoir reçu le feu vert des au-

torités sanitaires américaines pour un premier essai clinique sur l'homme.

En quoi consiste cet accord ?

« C'est un premier pas important

qui permettra un jour à notre technologie d'aider de nombreuses personnes », s'est réjouie l'entreprise, qui n'a pas précisé les objectifs de l'étude, indiquant seulement qu'elle ne recrutait pas encore et que plus de détails seraient bientôt donnés. Ce vendredi, la Food and Drug Administration (FDA) n'avait encore fait aucun commentaire sur son accord. Selon Reuters, l'autorité sanitaire avait refusé l'an dernier une première demande de Neuralink et avait signalé à la firme plusieurs préoccupations devant être résolues pour qu'un essai sur l'homme soit accepté.

TÉLÉCOMS

Les investissements des opérateurs marquent le pas

Bonne nouvelle pour les comptes des opérateurs. Pour la première fois en sept ans, les dépenses d'investissement (hors achat des fréquences) des « telcos » ont baissé en 2022, selon les derniers chiffres de l'Arcep, le régulateur du secteur, publiés jeudi. A 14,6 milliards d'euros, l'effort financier reste certes très important. Mais la décrue a clairement commencé, après le pic à presque 15 milliards d'euros atteint en 2021.

« Nous avons quatre opérateurs [Orange, SFR, Free et Bouygues] qui continuent d'investir. C'est une bonne chose et c'est nécessaire », a toutefois relevé Laure de La Raudière, la présidente de l'Arcep. A titre de comparaison, l'effort financier des télécoms équivaut chaque année à la construction de 150 hôpitaux, plus de 670 éoliennes en mer ou encore 900 collèges, selon la Fédération française des télécoms.

INDE

Un sous-traitant d'Apple jette l'éponge

Le taïwanais Wistron va arrêter d'assembler des iPhone en Inde. L'entreprise ne dégage pas assez de marges et est confrontée à des problèmes récurrents de management. Wistron fait ses valises. Le groupe taïwanais et sous-traitant d'Apple va arrêter d'assembler des iPhone en Inde et vendre son usine de Kolar, située non loin de Bangalore, l'épicentre de la tech indienne. Une décision qui intervient alors que les autres sous-traitants de la firme à la pomme augmentent leur production dans le sous-continent. Wistron est le premier sous-traitant d'Apple à avoir commencé à assembler des iPhone en Inde, en 2017. Actuellement, le taïwanais assemble les modèles 14, 13, 12 et SE. Mais plusieurs difficultés ont dissuadé le groupe de poursuivre ses activités dans le pays.

Le groupe Stellantis boude le salon de Munich 2023

Seul Opel représentera les couleurs du groupe Stellantis au prochain salon de l'automobile de Munich 2023. Les marques françaises, américaines et italiennes feront l'impasse sur le déplacement.

L'une des nouveautés d'Opel au salon de Munich 2023, l'Astra Sports Tourer Electric. Il y a quelques jours, Opel annonçait son programme pour le salon de l'automobile de Munich 2023. La marque à l'éclair ne pouvait évidemment pas manquer ce grand rendez-vous national, elle a préparé un vaste programme pour l'occasion

À CONTRE-COURANT

Les alternatives à la Citroën ë-C4

L'a berline électrique Citroën ë-C4 vient de bénéficier d'une belle baisse de tarif en version d'entrée de gamme. Mais avec une autonomie de 343 km (WLTP) en électrique des temps de recharge de 30 minutes pour passer de presque 0 à 80 % de capacité de batterie, ce n'est pas la joie. Ne trouverait-on pas mieux ailleurs avec un moteur thermique ? C'est pourquoi nous vous proposons dans ce nouveau « à contre-courant » des alternatives « thermiques » à la Citroën ë-C4.

Les eurodéputés l'ont décidé : plus aucune voiture neuve, essence, hybride ou diesel ne pourra être commercialisée à partir de 2035. Place donc aux voitures électriques dont les ventes augmentent, mais qui ne représentent pour l'instant que 1,5 % du parc roulant en France. Mais encore trop cher ces voitures électriques ? Pas assez autonomes ? Sans doute, et c'est pourquoi Caradisiac vous propose de ne pas oublier le « thermique » si vous souhaitez acheter

avec pas moins de trois premières mondiales prévues au salon qui ouvrira ses portes le 5 octobre prochain : la version Sports Tourer de son Astra Electric, la petite citadine Corsa dans sa version restylée et une mystérieuse « surprise ». Opel sera en fait la seule marque du groupe Stellantis présente au salon de Munich cette année. D'après les journalistes allemands d'Automobilwoche, aucune autre marque

du nouveau géant américano-italo-français de l'automobile ne fera le déplacement. Ni Fiat, ni Jeep, ni Alfa Romeo, ni Maserati, ni Peugeot, ni Citroën, ni DS et encore moins Peugeot. Certaines de ces enseignes auraient pourtant pu exposer des nouveautés intéressantes, comme Jeep avec ses récents concept-cars de SUV électriques. Rappelons que le salon de l'automobile de Munich, rempla-

çant l'ancien salon de Francfort et se déroulant toujours en alternance avec celui de Paris, se tiendra du 5 au 10 septembre prochain. Les constructeurs allemands ne devraient naturellement pas louper l'événement mais d'autres marques devraient l'éviter. Pour l'instant, le groupe Renault n'a pas communiqué sur sa participation au salon.



une auto, qu'elle soit neuve ou d'occasion. D'ici à 2035, vous avez encore le temps de faire vos emplettes dans les gammes thermiques des constructeurs. Vous êtes d'ailleurs nombreux à avoir fait ce choix. Ce n'est pas un hasard si le diesel représente (sur l'année 2022) encore plus de 70

% des carburants distribués en France et qu'il représente 50 % des achats de voitures d'occasion et 16 % des voitures neuves. L'essence pour sa part représentant 37 % des achats de voitures neuves et les hybrides qui ont aussi besoin d'un moteur thermique s'affichent quant à elles à

30 %. Avec sa nouvelle rubrique « À contre-courant », et au-delà du jeu de mots, Caradisiac veut attirer votre attention sur des modèles thermiques plus intéressants que leurs concurrents électriques. Non, le « thermique » n'est pas mort.

TOYOTA La Yaris hybride s'améliore

Non seulement la Toyota Yaris améliore son équipement intérieur, mais elle gagne aussi une version hybride de 130 chevaux en plus de celle de 116 chevaux. On ne connaît pas encore son prix.

Déjà restylée, la Toyota Yaris dont la quatrième génération a été lancée en 2020 ? Il ne s'agit pas exactement d'un repouillage de façade car son style extérieur évolue pas. Mais la petite Japonaise bénéficie de plusieurs améliorations au niveau de son intérieur, avec un combiné d'instrumentation qui devient entièrement numérique (de 7 ou 12,3 pouces selon la version) et un nouvel écran tactile sur la console centrale (de 9 ou 10,5 pouces selon la version). Son système multimédia serait « plus rapide et plus puissant avec des fonctionnalités supplémentaires », précise-t-on dans le communiqué officiel.

Il y a aussi une grosse nouveauté sous le capot avec l'arrivée de la version Hybride 130 qui, comme son nom l'indique, développe 130 chevaux au lieu des 116 chevaux de la version hybride de base (toujours proposée au catalogue). Cette hausse de la puissance est obtenue grâce à un moteur électrique plus performant et bénéficie aussi au couple maximum, qui passe de 141 à 185 Nm. De quoi gagner une demi-seconde sur le 0 à 100 km/h, réalisé en 9,2 secondes contre 9,7 secondes pour la Yaris Hybride 116. Rien de très impressionnant, mais la consommation et les émissions de CO2 n'augmentent que très peu (96 g/km de CO2 au minimum au lieu de 92 g/km).

La Yaris en profite aussi pour renforcer ses systèmes de sécurité active. Grâce notamment à une nouvelle caméra et un radar plus performant, son système de pré-collision fonctionnerait mieux, tout comme son régulateur de vitesse adaptatif et son système de centrage dans la voie. Il y a aussi de nouvelles aides d'urgence, notamment à l'arrêt avec un système de détection des véhicules à l'ouverture de la portière.

RENAULT ESPACE (2023)

Les temps changent

L'date de 1984 et tout le monde le connaît. Le Renault Espace a représenté une véritable révolution sur la planète automobile. Près de 40 ans plus tard, c'est la sixième génération qui fait son entrée. Et il représente bien son époque : c'est désormais un vrai SUV. Oui, les temps changent, ce n'est plus (du tout) un monospace. Essai de la version e-Tech hybride 200 ch Iconic. Il s'est écoulé à près de 1,35 million d'unités depuis le lancement (poussif !) de sa première génération, en 1984. Le Renault Espace est devenu en peu de temps une icône du paysage automobile français, et européen, autant qu'un porte-drapeau pour la marque au losange. Mais, les temps changent, et les icônes d'autrefois deviennent les has been d'aujourd'hui. Les monospaces ne font plus recette depuis longtemps. Et même en posant un pied dans le monde des crossovers, la précédente génération se vendait mal, très mal (seulement 322 acheteurs en 2022 et 126 depuis le début de l'année). Bien loin des 5 627 exemplaires de Peugeot 5008 écoulés depuis le début de l'année. Renault a donc décidé que l'Espace basculerait pour de bon dans la catégorie reine du moment : celle des SUV, dont le succès ne se dément aucunement avec le temps, au contraire. Une bonne idée sur le papier, mais qui dénature un peu le concept même de l'Espace... D'ailleurs, ce n'est même plus un modèle 100 % à part entière,

puisqu'il s'agit désormais de la version rallongée du SUV compact de la gamme : l'Austral. La face avant ne se distingue de celle de l'Austral que par une calandre à lamelles verticales (en finition Techno et Iconic). La poupe est très semblable à celle de l'Austral, il n'y a que le béquet de toit et les inserts aérodynamiques de chaque côté du bouclier pour faire le distinguo.

L'Espace 6 est aujourd'hui un SUV

L'Espace change donc de catégorie comme de concept. Par rapport à l'Austral dont il dérive et avec lequel il partage la plateforme dite "CMF-CD", il majore sa longueur de 21 cm, pour arriver à 4,72 m, et augmente son empattement de 8 cm (2,74 m), au bénéfice de l'habitabilité arrière et de la longueur aux jambes pour les passagers de deuxième rangée.

La banquette coulisse d'ailleurs désormais sur 22 cm (voire 26 lorsque l'on veut accéder à la troisième rangée de sièges), au lieu de 16 sur l'Austral.

Avec 21 cm de plus en longueur que l'Austral (soit 4,72 m), l'Espace propose un profil plus étiré. L'empattement lui aussi rallongé permet de ne pas avoir un porte-à-faux arrière trop long, et d'éviter l'effet "sac à dos". Il est tout de même 14 cm plus court que l'ancien Espace.

La largeur reste à 1,84 m tandis que la hauteur est légèrement majorée, de 3 cm. Malgré cette augmentation de longueur, l'Espace 6 est plus court de 14 cm par rapport à la cinquième génération. Cela dit Renault promet des cotes intérieures aussi flatteuses. Il faut dire que le précédent Espace était particulièrement étriqué, par rapport à son gabarit généreux à l'extérieur.

Heureusement, le nouvel opus permet toujours d'accueillir 7 personnes à bord, le contraire aurait été un crime de lèse-majesté. La 3e rangée de siège, fournie d'office, peut être annulée à la commande pour disposer d'un Espace 5 places au volume de coffre plus avantageux nous le verrons. C'est une option négative gratuite à souscrire à la commande.

Les 2 places supplémentaires dans le coffre sont toujours la marque de fabrique de l'Espace. Mais on peut demander à s'en passer. Elles sont par contre peu accessibles.

Les 2 places supplémentaires dans le coffre sont toujours la marque de fabrique de l'Espace. Mais on peut demander à s'en passer. Elles sont par contre peu accessibles.

L'accès aux strapontins n'est pas des plus aisés, c'est même très étroit d'accès (5008, Tiguan Allspace et Kodiaq font mieux), mais une fois installés, les punis voyageront dans un niveau de confort acceptable s'ils font moins d'1m70, disposant de plus de porte-gobelets et de prises USB-C pour recharger leurs appareils électroniques.

Le blé russe tire les prix mondiaux vers le bas

Les cours des céréales poursuivent leur repli sur les marchés mondiaux, tirés vers le bas par le prix des blés russes et la promesse de bonnes récoltes européennes, alors que la demande, notamment chinoise, n'est pas au rendez-vous.

À la Bourse de Chicago, le contrat de référence pour le blé d'hiver de variété SRW (Soft Red Winter Wheat) est tombé mardi à 5,8875 dollars le boisseau (environ 27 kg), à son plus bas niveau depuis deux ans et demi. La même tendance s'observe sur le marché européen, où le prix du blé tendre dégringolait mercredi, s'échangeant en séance à 216 euros la tonne pour livraison en septembre sur Euronext, entraînant le maïs dans sa chute, sous les 214 euros la tonne pour une livraison rapprochée (juin).

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Jeudi 01 Juin 2023 <http://www.lesenjeuxeco.dz>

CONSEIL DE LA NATION

Séance plénière jeudi consacrée aux questions orales

Le Conseil de la nation tiendra, jeudi, une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à quatre (4) membres du Gouvernement, a indiqué, mercredi, un communiqué du Conseil.

Les questions orales concernent les secteurs du Tourisme et de l'Artisanat (2 questions), de la Formation et de l'Enseignement professionnels (2 questions), la Jeunesse et des Sports (3 questions), de l'Agriculture et du Développement rural (3 questions), ajoute le communiqué.

MDN

Le général de corps d'armées Chanegriha visite la base navale Mers-El-Kebir

Le général de corps d'armée chef de l'Etat-major de l'ANP, Saïd Chanegriha a visité, ce mercredi, la principale base Mers-El-Kebir dans la deuxième région militaire à Oran. Il s'est enquis des conditions professionnelles et de vie des unités affectées à cette base. Il a également supervisé l'inauguration de nouveaux ateliers dédiés à la construction navale. Il a été édifié sur les différentes étapes de la fabrication des premières « locomotives » in-situ. Le chef de l'Etat-major de l'armée nationale a donné des instructions pour préserver « cet acquis important pour servir les intérêts du pays », rapporte un communiqué du ministère de La Défense nationale.

PROTECTION DE L'ENFANCE

L'Algérie a enregistré un progrès remarquable

La Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a affirmé que l'Algérie avait enregistré un "progrès remarquable" en matière de protection de l'enfant et de la promotion de ses droits, soulignant que de nombreux acquis ont été obtenus dans différents domaines au profit de cette catégorie sociale. "Notre pays a enregistré un progrès remarquable en matière de protection de l'enfant et de la promotion de ses droits, et de nombreux acquis ont été obtenus au profit de cette frange", a fait savoir Mme Cherfi dans une déclaration à l'APS à la veille de la Journée internationale de l'enfant, célébrée le 1er juin de chaque année, soulignant que l'enfant "occupe une place importante dans les politiques nationales

prises en place dans le cadre de l'application du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". La même responsable a rappelé les efforts de l'Etat et l'intérêt accordé pour la protection et la promotion de l'enfance à travers l'arsenal juridique mis en place et les programmes de prise en charge de cette frange dans différents domaines, notamment l'éducation et la santé, en sus des mécanismes d'accompagnement psychologique et social. Mme Cherfi a mis l'accent sur l'importance d'une action coordonnée entre tous les secteurs et départements ministériels à travers la concrétisation des programmes nationaux de prise en charge de cette catégorie, visant à placer l'enfant au centre des

préoccupations.

Evoquant la Constitution de 2020 qui a renforcé les droits de l'enfant et consacré le principe de l'intérêt suprême de l'enfant, la même responsable a rappelé la loi n 15-12 relative à la protection de l'enfant qui vise à assurer la prise en charge et la protection au profit de cette catégorie, outre la création de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE) pour renforcer la coordination entre tous les acteurs du domaine de l'enfance à travers une commission permanente regroupant les représentants des différents secteurs ministériels, organes et associations.

R N

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

191 millions de chômeurs dans le monde en 2023

Les personnes sans emploi devraient être 191 millions en 2023 contre 192 millions en 2022, alors que l'OIT tablait encore mi-janvier sur trois millions de chômeurs en plus. Après avoir initialement prévu une hausse du taux de chômage mondial, l'Organisation internationale du travail (OIT) s'attend désormais à ce que

le nombre de chômeurs diminue d'un million en 2023, selon un rapport publié mercredi qui alerte cependant sur les inégalités régionales. «Selon les dernières estimations de l'OIT, le taux de chômage dans le monde devrait baisser de 0,1 point de pourcentage pour atteindre 5,3%, indique l'organisation basée à Genève. Le nombre de personnes sans emploi devrait ainsi passer de 192 millions en 2022 à 191 millions en 2023, alors que l'OIT tablait encore mi-janvier sur trois millions de chômeurs en plus. Malgré la bonne surprise que constitue cette révision, elle «reflète plutôt une résilience plus forte que prévu dans les pays à revenu élevé qu'une reprise généralisée», s'inquiète l'OIT. Certaines régions du monde, principalement composées de pays à faibles revenus, ne sont en effet pas encore redescendues au taux de chômage qu'elles connaissaient en 2019, avant la pandémie de Covid-19. C'est le cas de l'Afrique du Nord (11,2% attendus en 2023 contre 10,9% en 2022), de

l'Afrique subsaharienne (6,3% contre 5,7%) ou encore des États arabes (9,3% contre 8,7%).

«Des pays en voie de développement très en retard»

«De nombreux pays en voie de développement restent très en retard dans le processus de reprise» de l'emploi après la pandémie, s'est alarmée mercredi en conférence de presse Mia Seppo, sous-directrice générale pour l'emploi et la protection sociale à l'OIT. Ces États, «qui accueillent déjà les personnes les plus vulnérables de la planète, sont confrontés à une conjonction de défis particulièrement brutale: une inflation élevée, des taux d'intérêt en hausse et un risque accru de difficultés sur leur dette», a-t-elle ajouté. Autant de défis qui limitent un peu plus leurs marges budgétaires déjà contraintes, et empêchent donc les gouvernements des pays en voie de développement de soutenir ménages

et entreprises. À l'inverse, «d'autres régions du monde comme l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Europe du Nord, de l'Ouest et du Sud ainsi que l'Asie centrale et occidentale sont parvenues à faire baisser leurs taux (de chômage, NDLR) nettement au-dessous des niveaux d'avant la crise», observe l'OIT. Mais en Amérique latine, «de rétablissement de l'emploi a souvent été alimenté par la progression de l'économie informelle», et donc la création d'emplois de moindre qualité, avertit Sangheon Lee, directeur du département des politiques de l'emploi de l'OIT. Les pays dont le taux de chômage n'est pas redescendu au niveau de 2019, et en particulier les plus endettés, «ont un besoin urgent de soutien (...) international et d'une coordination multilatérale pour s'attaquer aux déficits persistants en matière d'emploi et aux inégalités grandissantes», plaide en conséquence l'OIT.

البيقا لله CONDOLEANCES

Très attristé par le décès de l'oncle bien-aimé de notre ami et collaborateur Mourad Salmi, le gérant du journal « Les Enjeux Eco », Belmi-houb Abdelaziz présente à la famille et aux proches du défunt ses sincères condoléances.

En cette pénible circonstance, je tiens à exprimer toute ma sympathie et mon soutien à mon ami Mourad et à sa famille. Que Dieu l'accueille en Son Vaste Paradis.

بسم الله الرحمن الرحيم
يا ايها النفس المطمئنة ارجعي الى ربك راضية مرضية
وادخلي في عبادي واخلي جنتي
والسلامة والرحمة
www.lesenjeuxeco.dz

إنا لله وإنا إليه راجعون

Chronique Eco

d'Anouar El Andaloussi

La dette publique : Une menace pour les Etats mais pas que ...

Une guerre d'un nouveau type. Il s'agit de la guerre de la dette. Les pays riches, à leur tête les USA, comme les pays pauvres s'endettent de manière exponentielle pour faire face aux contraintes budgétaires ordinaires et pour financer les dépenses de ces guerres à l'horizon. Certains pays du Sud sont au bord de la faillite, Egypte, Maroc, Mozambique, Venezuela

En occident aussi la situation de certains pays est critique, même s'ils produisent beaucoup de richesses. C'est le cas notamment du Japon (266 % du PIB), Italie (150%) des EU (137 %), de la France (113%) du Canada (112%) ; Parmi les économies fortes seules la Chine et l'Allemagne maintiennent un niveau maîtrisé d'endettement, moins de 70% du PIB. La mise en défaut de paiement de certains pays risque de mettre en péril le sys-

tème bancaire et avec lui toute l'économie mondiale. C'est pourquoi, la dette de certains pays peut être exploitée par d'autres à des fins politiques, géopolitiques et diplomatiques et pousser à des conflits majeurs. Sans parler de l'inflation entretenue par l'endettement (Egypte, Maroc, UE, Turquie....) ..

Comme partout dans le monde, la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie a alimenté de fortes pressions inflationnistes en 2022. L'inflation est restée élevée sur l'ensemble des continents et a atteint deux chiffres dans 18 économies africaines, ce qui a exercé une pression supplémentaire sur les budgets publics, les États ayant augmenté les dépenses sociales à travers des subventions et des transferts en espèces afin d'atténuer les impacts de la hausse des prix sur les populations vulnérables, ont été obligés de s'endetter soit auprès de leurs banques centrales par la création monétaire, soit

auprès des marchés financiers. Par ailleurs, l'Afrique est confrontée à plusieurs risques de détérioration de ses perspectives de croissance qui incitent à un optimisme prudent. Le resserrement des conditions financières mondiales et l'appréciation du dollar américain ont exacerbé les coûts du service de la dette et pourraient accroître à la fois le risque de défaut de paiement et celui de l'inflation. Selon la Banque mondiale, « La dette publique moyenne en Afrique est estimée à 66 % du PIB en 2022, contre 68 % en 2021, grâce à des initiatives d'allègement de la dette dans certains pays, elle restera supérieure aux 61 % du PIB d'avant la pandémie. En outre, ce ratio dette/PIB devrait grimper à 66 % en 2023, puis se stabiliser autour de 65 % en 2024, en raison des besoins de financement croissants liés à l'augmentation des factures d'importation de denrées alimentaires et d'énergie, des coûts élevés du service de la dette dus aux

hausse des taux d'intérêt, des dépréciations des taux de change, et des risques de refinancement ». Cette situation d'endettement généralisé des Etats, (riches et pauvres) crée une tension sur les marchés du crédit et provoque une concurrence accrue pour l'accès aux prêts. Le système financier et monétaire mondial est réellement menacé d'un effondrement. Les institutions internationales, mondiales ou régionales, ont-elles les capacités de juguler ces risques et éviter le pire ? Rien n'est moins sûr. L'Algérie n'est pas très endettée : sa dette intérieure est à peine de 63% du PIB alors que la dette extérieure est marginale. Mais les déficits budgétaires cumulés inquiètent et la faiblesse des investissements productifs préoccupent. C'est avec ces investissements que l'on peut espérer dégager des surplus financiers pour supporter les charges d'intérêt et rembourser le principal.